



Dessin de Yannick Perron, 6e année,  
École Félix-Antoine-Savard, La Malbaie

# Politique familiale

de la MRC de Charlevoix-Est

2008 – 2011



# Une famille dans Charlevoix-Est c'est...

Geneviève et Vincent qui apprennent à William à faire de la bicyclette par un beau soir d'été pendant que la famille Boudreault, autour d'un feu, fête le premier anniversaire de Raphaël. C'est Lorraine et Yvon, heureux que leur fils les ait rendus grands-parents de Mathieu, un des rares enfants du coin. C'est Mélissa et Christian, accompagnés de leurs familles élargies, qui ont convolé en juste noce en juin dernier. C'est Pascal qui vit avec Cynthia et ses deux enfants, Mikael et Maxime. Nicolas est né de leur union il y a maintenant trois ans. C'est Alex qui fréquente le service de garde de l'école Laure-Gaudreault à l'heure du dîner parce que ses parents travaillent. Une famille dans Charlevoix-Est c'est aussi Nancy et Éric qui sont allés chercher Aurélie et Sophie à Haïti il y a quelques années, les seules minorités visibles de leur petite école primaire. C'est Karine et Sébastien qui vivent dans un tourbillon depuis l'annonce du diagnostic de leur fils Olivier, atteint d'autisme. L'aide tardant toujours à arriver, ils appréhendent son entrée à la maternelle... C'est Chantal, Martin, Noémie et Thomas qui profitent d'un dimanche après-midi pour aller faire une baignade au Complexe sportif de La Malbaie.

**C'est Jean-Pierre et Nicole de Saint-Aimé-des-Lacs, aidés de leurs filles biologiques, qui ont accueilli plus d'une dizaine de jeunes au cours des quinze dernières années. C'est Thomas, que sa grand-mère va reconduire aux petits copains pendant que sa mère est chez le médecin avec Annabelle. C'est Frédéric et Natasha que grand-maman Louise et grand-papa Réjean gardent à chaque semaine parce que Sylvain et Caroline travaillent tous les deux. C'est Josée qui élève seule sa petite Camille. C'est aussi Carl, Stéphanie et Pierre-Alexis, des Montréalais qui se sont installés dans la région de Charlevoix depuis seulement trois mois. La petite famille s'adapte de plus en plus à la ville de La Malbaie depuis qu'elle fréquente la Maison de la Famille avec Pierre-Alexis. Leur cercle d'amis s'agrandit un peu à chaque jour...**

**En bref, les familles de notre région vivent une multitude de contraintes et de joies sans toutefois connaître les mêmes réalités. Une panoplie de services s'offre déjà à eux pour leur venir en aide, pour les divertir, pour les informer, pour les satisfaire, mais pourtant, il reste encore beaucoup de travail et de sensibilisation à faire afin de mieux les intégrer à notre société. Une famille, il faut en prendre soin, être à l'écoute de ses besoins et la soutenir au meilleur de nos connaissances...**

# Table des matières

Mot du préfet de la MRC.....	p.5
Mot du responsable des questions familiales de la MRC.....	p.7
Avant-propos.....	p.8
Qu'est-ce qu'une politique familiale.....	p.9
Historique de la politique familiale.....	p.11
Résolution du Conseil des maires de la MRC.....	p.14
Personnel responsable de la politique familiale.....	p.16
Composition des comités famille.....	p.17
Mandat des comités famille.....	p.18
Rôle des collaborateurs.....	p.19
Collaborateurs.....	p.20
Partenaires financiers.....	p.21
Portrait de la région.....	p.22
Statistiques.....	p.26
Constats régionaux.....	p.36
Principes d'intervention et définition de la famille.....	p.39
Objectifs .....	p.40
Champs d'intervention.....	p.41
Plans d'action.....	p.50
Conclusion.....	p.122



# Mot du Préfet

Bénéficiant de l'opportunité offerte par le Programme de soutien financier et technique du ministère de la Famille qui vise à appuyer les municipalités et les MRC désireuses de se doter d'une politique familiale ou de mettre à jour une politique familiale existante, la MRC de Charlevoix-Est s'est lancée, au printemps 2007, dans l'élaboration de sa toute première politique familiale.

Comme plus de vingt MRC et deux cents municipalités au Québec qui, à ce jour, se sont dotées d'une telle politique, la MRC voyait là une occasion unique de travailler au mieux-être des familles existantes de son territoire et des familles à venir. L'adoption de cette politique est venue confirmer hors de tout doute que la MRC de Charlevoix-Est et ses municipalités ont à cœur la qualité de vie des familles.

Avec l'existence de cette politique familiale, qui inclut un plan d'action étoffé, le Conseil des maires de la MRC et les conseils municipaux n'auront dorénavant d'autres choix que de « penser et agir famille » et ce, au bénéfice de toute la communauté.

Je remercie et félicite au passage les municipalités de notre MRC qui toutes, sans exception, ont cru au projet et ont décidé de s'impliquer financièrement et techniquement en nommant un responsable des questions familiales et en formant leur petit comité famille. Bravo également au grand comité famille de la MRC, à son responsable des questions familiales et maire de Notre-Dame-des-Monts, M. Jean-Claude Simard, ainsi qu'à mesdames Caroline Dion, directrice générale adjointe et superviseure du projet, et Marie-Claude Girard, agente de recherche pour l'élaboration de la politique familiale. Un grand merci aussi à tous les organismes de la région qui se sont impliqués dans le projet par leur présence au sein du grand comité famille de la MRC et par l'information qu'ils ont fournie à la MRC, également à toute la population de Charlevoix-Est qui a répondu aux questionnaires et qui a participé à la consultation publique. Bien sûr, un merci sincère aux enfants des écoles primaires de la MRC qui ont participé au concours visant à illustrer la page couverture de notre politique. Et quelle couverture!

Enfin, mes derniers remerciements vont à tous nos partenaires financiers qui ont rendu possible la réalisation de notre politique familiale et qui, par leur implication, ont démontré toute l'importance qu'ils accordent aux familles. Merci donc aux municipalités, au ministère de la Famille, à la Conférence régionale des élus, aux caisses populaires Desjardins de Charlevoix, au CLD de la MRC de Charlevoix-Est ainsi qu'à notre députée provinciale. Merci aux maires qui ont trouvé pertinent et ont accepté d'utiliser une partie de l'enveloppe du Pacte rural de la MRC (de première et de deuxième génération) pour financer et assurer le suivi de ce magnifique et ambitieux projet. Vivement la concrétisation des actions contenues dans notre politique familiale!

**Jean-Luc Simard**

Préfet



# Mot du RQF

C'est avec fierté et avec le sentiment du devoir accompli que je vous présente, en tant que responsable des questions familiales (RQF) de la MRC de Charlevoix-Est, la toute première politique familiale de la MRC.

C'est avec plaisir que j'ai accepté le mandat de RQF de la MRC, succédant ainsi à M. Pierre Asselin, maire de Saint-Siméon, qui a participé, de bien bonne façon, aux premières étapes de réalisation de la politique.

Par cette politique, la MRC souhaite, pour les trois prochaines années, offrir un cadre de vie enrichissant aux familles installées sur son territoire et aux nouvelles familles que l'on réussira à attirer chez nous.

L'adoption d'une telle politique constitue l'aboutissement d'un long processus de concertation impliquant les RQF de chaque municipalité et les représentants de différents organismes œuvrant de près ou de loin auprès des familles.

La politique familiale encadrera les décisions de la MRC et des municipalités en ce qui a trait à toutes les facettes de la vie municipale: les loisirs, la sécurité publique, l'habitation, les transports, etc. Merci à tous ceux et celles qui ont rendu possible la réalisation de ce beau projet, longue vie aux familles de chez-nous et bienvenue aux nouvelles familles!

**Jean-Claude Simard**

Responsable des questions familiales de la MRC

# Avant-propos...

« Nos sociétés ont trop longtemps pensé que la vie des familles allait de soi et que la capacité d'adaptation des familles à l'organisation sociale était sans limites. Dans ces circonstances, l'harmonie de la vie familiale devient extrêmement difficile, ce qui compromet par le fait même la qualité des relations familiales.

Le milieu familial lui-même est en mutation: les rôles et les activités s'y modifient dans un effort pour s'adapter aux réalités des sociétés en pleine évolution; les modèles familiaux changent; les relations entre les générations se transforment; les membres de la famille cherchent à concilier dans un équilibre raisonnable épanouissement personnel et obligations familiales ».

Cette déclaration de l'*Organisation mondiale de la Famille* résume la situation actuelle des familles de notre époque face à la société. La MRC de Charlevoix-Est a évidemment pris en compte ce nouveau contexte dans l'élaboration de ses projets futurs et c'est en particulier pour cette raison qu'elle a décidé d'élaborer sa toute première politique familiale dès 2007. Cette politique a été élaborée avec les élus de chaque municipalité, mais aussi avec des citoyens de Charlevoix-Est, que ce soit des parents, des jeunes, des aînés ou des membres d'organismes communautaires du secteur famille afin que notre politique familiale réponde le plus possible aux besoins des familles de notre région. Nous croyons donc avoir réussi à élaborer un projet qui colle réellement aux réalités que vivent nos familles. Notre processus consultatif est d'ailleurs venu confirmer les constats que nous avons déjà établis en plus d'alimenter les comités famille qui avaient préalablement été formés au tout début de l'élaboration de la politique.

Le présent document est donc le résultat du travail d'un peu plus d'une quarantaine de personnes qui se sont réunies au cours de la dernière année dans le but de mettre en place une politique familiale la plus complète et diversifiée possible. En somme, ce travail a été effectué au meilleur des connaissances de chacun de ses membres qui ont mis beaucoup de temps et d'énergie pour en arriver à satisfaire les familles de Charlevoix-Est.

Nous vous souhaitons une agréable lecture!

# Qu'est-ce qu'une politique familiale?

De prime abord, il n'est pas simple de définir une politique familiale puisque que ce genre de projet comprend plusieurs volets. D'ailleurs, plus d'une centaine de politiques familiales ont été élaborées au cours des dernières années au Québec sans toutefois être identiques, bien qu'elles comprennent tout de même quelques similarités.

De façon générale, le *Ministère des affaires municipales et des régions* indique qu'une politique familiale sert de guide aux conseils municipaux lors de la prise de décision sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de vie des familles. En bref, il s'agit d'une politique qui incite les élus à tenir compte des préoccupations et des besoins des familles en leur offrant des services qui leur faciliteront la vie. La mise en place d'une telle politique est également efficace lorsqu'une région cherche à concerter tous les acteurs qui œuvrent auprès des familles afin de proposer des solutions concrètes aux problèmes qu'elles rencontrent. En résumé, l'élaboration d'une politique familiale cherche à répondre aux six objectifs suivants:

- Développer le réflexe « penser et agir famille » dans la culture de l'organisation municipale;
- Assurer une cohérence et une continuité dans les orientations et les prises de décision susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles;
- Maintenir et développer par l'action, l'esprit de concertation de la part des intervenants concernés par le dossier famille;
- Favoriser la diffusion et l'échange d'information entre les partenaires et auprès de la population quant aux actions entreprises à l'égard des familles;
- Reconnaître la compétence des familles en soutenant et en complétant leur effort, sans pour autant les remplacer, en tenant compte de leurs divers droits, contraintes et responsabilités;
- Favoriser l'amélioration de la qualité du tissu social et stimuler le sens de la citoyenneté au cœur de la communauté tout en contrant l'isolement.

La politique familiale de la MRC de Charlevoix-Est a été élaborée selon le même schéma de base que la majorité des autres politiques familiales déjà mises en place au Québec. Elle se divise en fait en huit sections. En tout premier lieu, nous avons tenu bon de s'entendre sur une définition commune de la famille que vous lirez d'ailleurs dans les pages suivantes. Un profil des familles du territoire de Charlevoix-Est a également été dressé selon les données du dernier recensement de Statistique Canada (2006), de l'Institut de la statistique du Québec et de quelques autres sources d'informations secondaires. Suite à plusieurs rencontres avec les comités famille, la MRC a également retenu quatre principes directeurs qui ont guidé notre politique.

La plus grosse part du travail a résidé cependant dans l'explication de la problématique et du diagnostic par champ d'intervention pour chaque municipalité. Concrètement, les comités famille ont eu la possibilité de développer leur plan d'action parmi huit champs d'intervention. En effet, plusieurs idées ont été ressorties par rapport aux secteurs de l'administration municipale, de l'urbanisme, de l'habitation, de la sécurité, des loisirs, des sports et de la culture, du transport et du soutien aux organismes communautaires du secteur famille. Chaque municipalité a choisi ses propres champs d'intervention en prenant soin de les sélectionner selon ses besoins et ses ressources disponibles (matérielles, financières et humaines). Suite à cette étape, les comités famille ont apporté des recommandations aux conseils municipaux. Enfin, un plan d'action a été monté pour tout le territoire de la MRC ainsi que pour chaque municipalité. Finalement, nous avons cru bon de souligner l'importance et le rôle que les organismes invités ont eu à jouer dans le processus d'élaboration de la politique familiale.

# Historique de la politique familiale

- L'idée d'élaborer une politique familiale à la MRC de Charlevoix-Est est venue en 2002 suite à l'annonce du ministère de la Famille de la *Mesure de soutien financier et technique aux municipalités et aux MRC désireuses de se doter d'une politique familiale ou de mettre à jour une politique existante*. Cependant, ce n'est qu'en mars 2006 qu'une demande financière de la MRC de Charlevoix-Est a été faite au ministère de la Famille. Une subvention de 18 000\$ a été octroyée en juin de la même année et l'embauche de l'agente de recherche pour l'élaboration de la politique familiale a suivi par la suite en avril 2007.
- Environ 650 questionnaires ont été distribués dès juin 2007 aux familles de l'Est de Charlevoix dans le but de mieux connaître leur satisfaction à l'égard des services qui sont déjà offerts pour elles dans la région. Du même coup, nous avons profité de l'occasion pour recueillir leurs commentaires et leurs suggestions qui nous ont d'ailleurs été très utiles à l'élaboration de notre politique familiale. Les questionnaires ont été distribués par l'intermédiaire du CPE Pignon sur rue, par les écoles primaires, les maisons des jeunes et par l'entremise des élus municipaux responsables des questions familiales (RQF). Des recherches statistiques ont également été réalisées en vue de connaître le profil des familles de la région de Charlevoix-Est.
- Une tournée des conseils municipaux s'est amorcée à l'automne 2007 afin de bien expliquer le projet à nos élus en plus de les sensibiliser à l'importance d'élaborer une politique familiale dans la région. Simultanément, les petits comités famille municipaux ont commencé à se réunir pour proposer des actions que devrait prendre leur conseil municipal afin d'améliorer la qualité et la quantité de services offerts aux familles de leur localité.

- Les comités famille ont travaillé jusqu'en février 2008 sur la préparation de ce dernier volet. En bref, chaque comité s'est réuni à plusieurs reprises afin de sélectionner les champs d'intervention sur lesquels ils souhaitaient intervenir parmi les huit disponibles. Du même coup, ils en ont profité pour proposer des actions concrètes qui seront éventuellement intégrées à leur plan d'action. Pour chaque action suggérée, les comités ont également pris soin d'appliquer le concept qualité-famille, un concept qui sert à déterminer si les actions soumises concernent spécifiquement la famille ou les citoyens en général. Lorsqu'une action n'était pas assez considérée « famille », les comités devaient soit la modifier ou l'éliminer tout simplement.
- Durant la même période, un concours de dessins a été lancé dans les écoles primaires de Charlevoix-Est en collaboration avec la Commission scolaire de Charlevoix. En tout, 430 dessins ont été reçus à la MRC. Dix gagnants ont été retenus, dont un grand gagnant voyant son dessin illustrer la page couverture de la politique familiale. Les autres dessins ont servi à illustrer l'intérieur de la politique. Les gagnants se sont mérités plusieurs prix intéressants (chèques-cadeaux, billets gratuits des Croisières AML, du Parc National des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, etc). Des prix de participation ont également été tirés au hasard afin d'avoir le plus de participants possible.
- Les mois de mars et d'avril ont été consacrés à la réalisation des plans d'action. Chaque comité famille s'est réuni à plusieurs reprises afin de concevoir des plans détaillés, réalistes et axés sur la famille. Ce sont donc neuf plans d'action qui s'annexent à notre politique familiale. Les sept municipalités de la MRC ont adopté leur plan d'action en avril. Du côté de la MRC, elle a passé à l'adoption du plan d'action régional de la MRC et de celui de Sagard à la séance du Conseil des maires du 29 avril 2008. Du même coup, elle a procédé à l'adoption de la politique familiale elle-même.
- Après avoir consulté les familles en juin 2007 via notre questionnaire (distribué dans les écoles primaires), il était aussi prévu dans le processus de l'élaboration de notre politique qu'une consultation publique officielle y soit également incluse. Une vingtaine de personnes se sont présentées à cette consultation du 9 avril 2008. Plusieurs idées apportées lors de cette rencontre avaient déjà été ressorties par les comités famille municipaux au cours de l'hiver, preuve que nos comités sont jusqu'à un certain point, représentatifs de la population et à l'écoute des besoins des familles.

- Finalement, le lancement de la politique familiale de la MRC de Charlevoix-Est a eu lieu le 15 mai 2008, au Café de la Gare de La Malbaie. Près de soixante-quinze personnes y ont été conviées dont les membres des comités famille, les organismes communautaires du secteur famille ainsi que les élus. Le moment était propice puisque notre lancement s'est déroulé en pleine Semaine québécoise de la Famille. D'autre part, le 15 mai a été décrété Journée internationale des familles!

*(ci-contre, le carton d'invitation du lancement de la politique familiale).*



Vous êtes invité(e) au **lancement** de la  
**Politique familiale de la**  
**MRC de Charlevoix-Est**  
 qui se tiendra, sous forme de **5 à 7**,  
 au Café de la Gare, situé au 100 rue du Havre  
 à La Malbaie (secteur du quai de Pointe-au-Pic),  
 le **jeudi 15 mai 2008** dès 17 heures,  
 en pleine Semaine québécoise des familles et  
 en pleine Journée internationale des familles !

Veuillez confirmer votre présence auprès  
 de Mme Marie-Claude Girard au 439-3947 poste 243  
 ou à [mc.girard@mrccharlevoixest.ca](mailto:mc.girard@mrccharlevoixest.ca) avant le 9 mai 2008

Dessin réalisé par Noémie Lapointe  
 École Notre-Dame-du-Bon-Conseil (maternelle)  
 La Malbaie (secteur Saint-Fidèle)



# Résolution du Conseil des maires de la MRC

**PROCÈS-VERBAL ou copie de *RÉSOLUTION* du  
29 AVRIL 2008**

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE CHARLEVOIX-EST**

Séance régulière du mois d'avril 2008, tenue le 29 avril 2008 à  
19h30, à la MRC de Charlevoix-Est, au 172, boulevard Notre-  
Dame à Clermont :

**Étaient présents :**

M. Pierre Asselin, maire de Saint-Siméon  
M. Pierre Boudreault, maire de Saint-Irénée  
M. Albert Boulianne, maire de Baie-Sainte-Catherine  
M. Jules Dufour, conseiller et représentant de La Malbaie  
M. Jean-Pierre Gagnon, maire de Clermont  
M. Bernard Maltais, maire de Saint-Aimé-des-Lacs

**Était absent :**

M. Jean-Luc Simard, préfet et maire de La Malbaie

sous la présidence du préfet suppléant et maire de Notre-Dame-  
des-Monts, M. Jean-Claude Simard et en présence de  
M. Pierre Girard, directeur général, de Mme Caroline Dion,  
directrice générale adjointe et directrice du département de  
sécurité publique, du greffe et du développement régional, de  
Mme France Lavoie, directrice du département  
d'aménagement du territoire et de M. Michel Boulianne,  
directeur de la gestion des matières résiduelles et responsable  
des bâtiments.

**RÉSOLUTION #08-04-07**

**POLITIQUE FAMILIALE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-  
EST, RÉ : ADOPTION**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Charlevoix-Est s'est lancée, il y  
a un peu plus d'un an, dans l'élaboration de sa toute première  
politique familiale;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC, en se dotant d'une telle politique,  
désirait disposer d'un cadre de référence et d'intervention  
favorable aux familles créant ainsi un milieu de vie où les  
familles peuvent s'épanouir et encourageant le partenariat  
dans des actions orientées vers un grand objectif, soit le  
mieux-être des familles;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC a procédé à l'embauche d'une  
personne ressource et à la formation d'un comité famille pour  
l'élaboration de sa politique familiale;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les municipalités de la MRC ont participé techniquement et financièrement à l'élaboration de la politique familiale en formant chacune leur petit comité famille et en injectant 1 000,00 \$ chacune dans le projet;

**CONSIDÉRANT** la présentation du projet politique familiale à la séance de travail du Conseil des maires de la MRC, le 22 avril 2008 par Mme Marie-Claude Girard, agente de recherche pour l'élaboration de la politique familiale;

**CONSIDÉRANT** la consultation publique ayant précédé cette présentation, le 9 avril 2008;

**CONSIDÉRANT** l'adoption des plans d'actions des municipalités contenus dans la politique familiale par chacun des conseils municipaux du territoire de la MRC;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Jules Dufour et résolu unanimement, d'adopter la toute première politique familiale de la MRC de Charlevoix-Est et de procéder à son lancement officiel, le 15 mai prochain, dans le cadre de la Semaine québécoise des familles.

**(SIGNÉ) JEAN-CLAUDE SIMARD, PRÉFET  
SUPPLÉANT**

**(CONTRESIGNÉ) PIERRE GIRARD, DIRECTEUR  
GÉNÉRAL**

**COPIE CONFORME**

**Pierre Girard,  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier**

c.c. Mme Michelle Courchesne, ministre, ministère de la Famille  
Mme Lise Prévost, Carrefour Action municipale et Famille

# Personnel responsable de la politique familiale

**Monsieur Jean-Claude Simard**

*Maire de Notre-Dame-des-Monts*

*Responsable des questions familiales de la municipalité  
de Notre-Dame-des-Monts et de la MRC*

**Madame Marie-Claude Girard**

*Agente de recherche pour l'élaboration de la  
politique familiale*

MRC de Charlevoix-Est

**Madame Caroline Dion**

*Directrice générale adjointe*

*Directrice de la sécurité publique, du greffe et du  
développement régional*

*Superviseure de l'élaboration de la politique familiale*

MRC de Charlevoix-Est

**Madame Huguette Marin**

*Agente de développement en milieu rural*

CLD de la MRC de Charlevoix-Est

# Composition des comités « famille »

## **Municipalité de Baie-Sainte-Catherine**

Madame Nicole Dufour, conseillère  
Madame Annabel Boulianne  
Madame Brigitte Boulianne  
Madame Diane Gaudreault  
Madame Nicole Savard

## **Municipalité de Notre-Dame-des-Monts**

Monsieur Jean-Claude Simard, maire  
Madame Sissi Duchesne  
Madame Mélissa Girard  
Madame Kathleen Lajoie  
Madame Isabelle Lavoie

## **Ville de Clermont**

Monsieur Éric Maltais, conseiller  
Monsieur Steven Boucher  
Madame Claudine Brassard  
Monsieur Marc-André Fortin  
Madame Lina Lavoie

## **Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs**

Madame Ginette Boily, conseillère  
Madame Danny Perron  
Madame Line Simard

## **Municipalité de Saint-Siméon**

Madame Marie-Claude Guérin, conseillère  
Madame Julie Gagné  
Madame Josée Guérin  
Madame Karine Harvey  
Madame Guylaine Lavoie  
Madame Esther Legault

## **Ville de La Malbaie**

Monsieur Jules Dufour, conseiller  
Madame Marie-Ève Bard-Gagnon  
Madame Claudine Émond  
Madame Sylvie Forgues  
Monsieur Sylvain Harvey  
Monsieur Martin Hudon  
Madame Christine Sirois

## **Municipalité de Saint-Irénée**

Monsieur Roberto Audet, conseiller

## **Sagard-Lac-Deschênes (T.N.O.)**

Madame Nancy Desbiens  
Monsieur Jean-Philippe Simard  
Madame Lily Therrien  
Monsieur Rosaire Tremblay

# Mandat des comités « famille »

En vue d'élaborer une politique familiale qui répond aux réalités des familles de chaque municipalité de Charlevoix-Est, des petits comités « famille » municipaux ont été créés dès les débuts de la mise en branle du projet. Chacun des sept comités formés est composé d'un élu de la municipalité (le RQF) ainsi que de trois à cinq citoyens de l'endroit intéressés à s'impliquer dans le projet. Il était primordial pour nous d'avoir des comités famille diversifiés et représentatifs des familles de toutes les municipalités afin d'augmenter les chances de réussite de notre projet et d'enrichir le contenu de la politique familiale.

En somme, le rôle des comités famille municipaux a été:

- d'élaborer la partie de la politique familiale concernant leur municipalité;
- d'agir en tant que comité consultatif auprès des conseils municipaux;
- d'assister leur conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet d'un règlement ou d'une politique ayant une incidence sur la famille;
- d'assurer un lien dans la communauté sur toute action ayant un impact sur la famille.

Par voie de résolution, les conseils municipaux ont également tous donné le mandat au petit comité famille d'alimenter le grand comité famille de la MRC, via le RQF de la municipalité, notamment en précisant les activités existantes de la municipalité s'adressant spécifiquement aux familles, les projets, les attentes, les défis de la municipalité en matière familiale, dans le but d'aider la MRC à élaborer, implanter, réaliser et assurer le suivi de sa politique familiale municipale.

# Rôle des collaborateurs

Avec l'implication des élus et des citoyens, il nous était déjà possible de commencer à élaborer la politique familiale. Cependant, il nous a semblé essentiel d'inclure dans le processus, des organismes travaillant quotidiennement auprès des familles. De toute évidence, la mise en contact avec ces organismes nous apparaissait comme étant l'un des moyens les plus directs de rejoindre les familles, mais surtout d'y faire connaître notre projet. C'est donc pour cette raison que nous avons lancé l'invitation à une dizaine d'organismes de la région qui se sont joints dès le début, à notre grand comité famille. Ce comité s'est composé en fait, des sept responsables des questions familiales (un élu par municipalité) et des dix organismes « famille » invités.

Quelques-uns de ceux-ci ont d'ailleurs assisté à notre consultation publique du 9 avril 2008. Cependant, le rôle principal de ces collaborateurs a été de nous aider à dresser un meilleur portrait des familles de la région par leurs statistiques plus pointues et par leurs connaissances du milieu familial. En fait, il est important de spécifier que la création des plans d'action a été réalisée avec les comités famille municipaux. Notre politique familiale est municipale, elle appartient aux élus. C'est donc un élu par municipalité (le RQF), accompagné de quatre à cinq citoyens qui a monté chaque plan d'action de la politique familiale (mis à part celui de Sagard-Lac-Deschênes et celui de la MRC). Les municipalités ont par la suite adopté leur plan d'action respectif et la MRC en a fait de même par la suite.

# Collaborateurs

En plus des élus municipaux et des citoyens impliqués dans le projet, la réalisation de la politique familiale de la MRC de Charlevoix-Est n'aurait pu se faire sans la participation des organismes de la région travaillant quotidiennement auprès des familles. Pour leur rôle consultatif, nous remercions donc:

- Madame Nancy Beauseigle (Centre femmes aux plurielles)
- Monsieur Jean-Louis Bergeron (FADOQ)
- Monsieur Jean-Arthur Harvey (Conseil social et communautaire de Charlevoix, CSCC)
- Madame Nadia Lavoie (Sûreté du Québec)
- Monsieur Patrick Loiselle (CPE Pignon sur rue)
- Madame Diane Martel (Maison de la Famille)
- Monsieur Gilles Martel (Commission scolaire de Charlevoix)
- Madame Chantal Murray (Regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix, RISC)
- Monsieur Patrick Reduron (Service de main-d'œuvre l'appui)
- Madame Régine Savard (CLSC)

# Partenaires financiers

Plusieurs partenaires financiers se sont joints à nous pour que soit possible la réalisation de l'élaboration de la politique familiale de la MRC de Charlevoix-Est et nous tenons à les remercier.

- Le ministère de la Famille
- La MRC de Charlevoix-Est
- La Ville de La Malbaie
- La Ville de Clermont
- La Municipalité de Baie-Sainte-Catherine
- La Municipalité de Notre-Dame-des-Monts
- La Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs
- La Municipalité de Saint-Irénée
- La Municipalité de Saint-Siméon
- La Conférence régionale des élus
- Le député provincial (à l'époque, M. Rosaire Bertrand)
- La caisse populaire Desjardins de La Malbaie
- La caisse populaire Desjardins de Clermont
- La caisse populaire Desjardins de l'Estuaire
- La caisse populaire Desjardins du Cap-Martin de Charlevoix
- Le CLD de la MRC de Charlevoix-Est

# Le portrait régional...

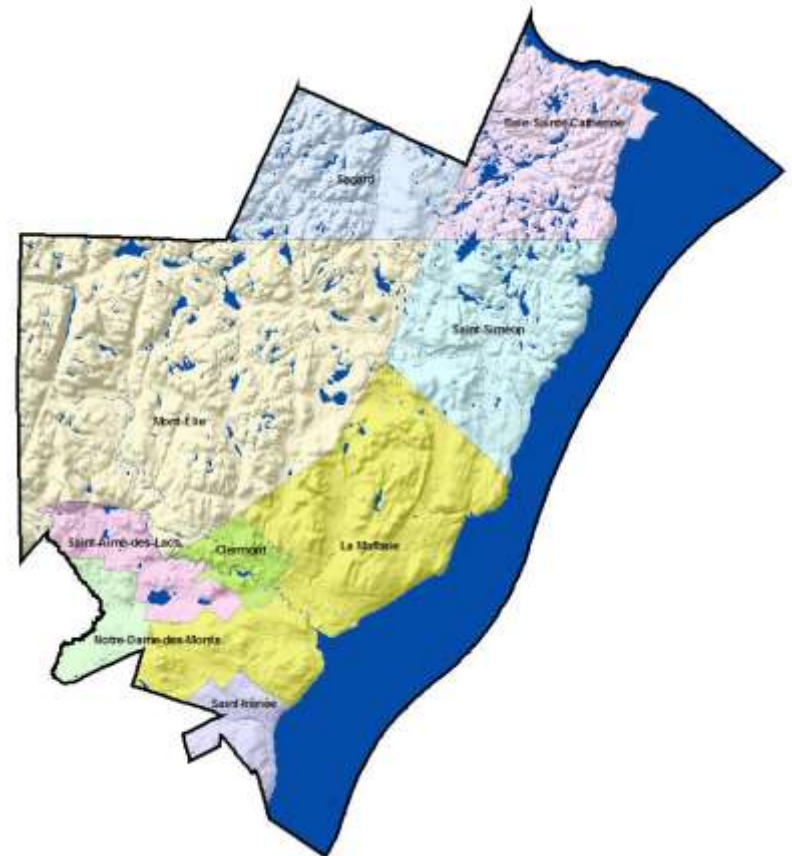
D'un point de vue beaucoup plus spécifique à la région de Charlevoix-Est maintenant, notre politique familiale a été développée selon nos réalités géographiques, économiques et démographiques. La section qui suit comprend alors des données de Statistique Canada qui regroupent toutes les informations importantes relatives à la situation des familles du territoire. La cueillette de ces statistiques nous a également permis d'établir nos constats régionaux.

Il nous avait aussi été demandé d'établir notre propre définition de la famille, ce que nous avons fait avec la collaboration de nos comités famille municipaux. Ce travail d'équipe nous a aussi servi à déterminer quatre principes directeurs, une autre étape importante que nous avons à réaliser avant d'aller plus loin dans nos travaux. La section qui suit contient alors ces trois étapes importantes qui nous ont permis par la suite, de passer à nos plans d'action.

# Portrait du territoire de la MRC de Charlevoix-Est

- **Portrait géographique**

La région de Charlevoix-Est est située à environ 140 kilomètres à l'Est de la ville de Québec et longe la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Au total, ce sont 16 372 résidants qui se partagent le territoire de la MRC de Charlevoix-Est. Celui-ci regroupe sept municipalités: Baie-Sainte-Catherine, Clermont, La Malbaie, Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs, Saint-Irénée et Saint-Siméon. À cela s'ajoutent deux territoires non organisés, Sagard et le Mont-Élie. Il est à noter que la ville de La Malbaie s'est agrandie au cours des dernières années d'abord en s'annexant à la municipalité de Pointe-au-Pic en 1995 puis en effectuant une fusion beaucoup plus grande cette fois-ci avec les anciennes municipalités de Cap-à-l'Aigle, Rivière-Malbaie, Sainte-Agnès et de Saint-Fidèle. Cette dernière fusion a eu lieu en 1999, la ville de La Malbaie a alors consolidé son statut de plus grosse agglomération de Charlevoix-Est avec 8959 résidants pour l'année 2006.



- **Portrait historique**

La région doit son nom à François-Xavier de Charlevoix, père jésuite français et premier historien de la Nouvelle-France qui a vécu de 1683 à 1761. Charlevoix est également reconnu pour ses splendides paysages. En fait, son terrain montagneux s'est formé suite à l'impact d'un météorite de 15 milliards de tonnes qui s'est produit il y a maintenant 350 millions d'années. La culture locale et les arts qui y sont pratiqués attirent également de nombreux touristes. La région de Charlevoix a d'ailleurs mérité, en 1989, le statut de réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO.

- **Portrait économique**

Du point de vue économique maintenant, la situation semble beaucoup plus difficile. En fait, l'industrie tourne principalement autour du tourisme, de l'agriculture, de la culture et de la mise en valeur et de l'exploitation forestière. Bien que des efforts soient déployés pour diversifier l'économie de la région, Charlevoix subit toujours les contrecoups de la saisonnalité de ses secteurs d'activités économiques. Les données recueillies confirment d'ailleurs que la région est aux prises avec un niveau de chômage élevé, surtout en période de basse saison touristique.

Le marché du travail charlevoisien est également caractérisé par des taux d'activité et d'emploi très bas. À ces contraintes s'ajoute également celle de la multiplication des emplois atypiques, ce qui rend d'autant plus difficile la conciliation travail-famille pour les parents travaillant surtout dans le domaine du tourisme.

- **Portrait des services offerts en loisirs, sports et culture**

La MRC de Charlevoix-Est couvre un territoire fragmenté en plusieurs petites municipalités, ce qui a eu pour conséquence d'accroître le nombre de petites installations dans les municipalités telles que les patinoires extérieures, les maisons des jeunes, les bibliothèques, les parcs pour enfants, etc. Les problèmes qui sont ressortis lors de nos consultations ne se situent donc pas nécessairement à ce niveau. Évidemment, nous retrouvons quelques installations régionales qui répondent à des besoins pour toutes les familles de Charlevoix-Est en ce qui concerne autant les loisirs et les sports que la culture. En ce sens, la région bénéficie du Complexe sportif de La Malbaie, de l'Aréna de Clermont, de la station de ski du Mont Grand-Fonds, etc. Enfin, le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie constitue également une place de choix pour les familles qui

désirent faire des activités de plein air. Ajoutons également le Centre écologique de Port-au-Saumon ainsi que le Parc d'aventure « Les Palissades » qui offrent aussi des activités intéressantes pour les jeunes. Du point de vue de la culture, notre région peut compter, entre autres, sur le Domaine Forget et le Musée de Charlevoix que plusieurs jeunes visitent à chaque année.

Malgré tout, plusieurs familles considèrent que des améliorations pourraient être apportées à plusieurs niveaux. En ce sens, il a été proposé au cours de l'élaboration de la politique familiale, d'accentuer les partenariats entre les municipalités, les familles et les organismes communautaires. Du même coup, une augmentation de la quantité et de la qualité des services offerts a été demandée.

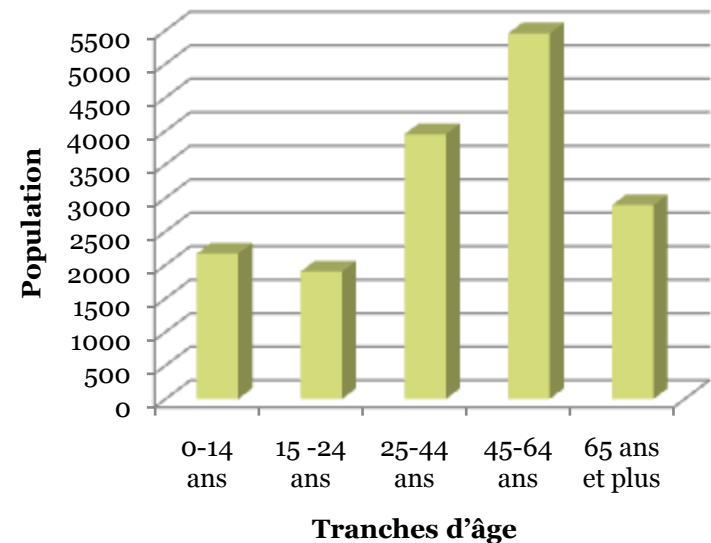
# Statistiques, Charlevoix-Est

Les données proviennent toutes de Statistique Canada

2006	Charlevoix-Est	La Malbaie	Clermont	Baie-Sainte-Catherine	Sagard	Saint-Siméon	Saint-Irénée	Saint-Aimé-des-Lacs	Notre-Dame-des-Monts
<b>Groupes d'âge</b>									
0 à 4 ans	660	370	115	0	5	55	20	65	35
5 à 9 ans	745	430	145	0	15	60	30	40	30
10 à 14 ans	815	490	130	10	10	70	25	50	25
15 à 19 ans	985	555	170	10	5	75	35	70	60
20 à 24 ans	900	480	175	5	10	40	35	70	60
25 à 29 ans	885	495	155	5	5	50	35	60	55
30 à 34 ans	795	420	155	5	10	65	25	65	50
35 à 39 ans	945	540	180	10	5	70	30	60	35
40 à 44 ans	1225	695	195	20	10	90	45	100	50
45 à 49 ans	1525	860	300	25	10	120	65	75	75
50 à 54 ans	1445	755	290	20	15	90	80	95	85
55 à 59 ans	1410	745	265	30	10	105	80	95	65
60 à 64 ans	1130	615	210	15	10	75	65	70	35
65 à 69 ans	865	440	165	15	10	70	55	55	25
70 à 74 ans	735	345	155	15	10	50	50	40	25
75 à 79 ans	605	320	120	15	0	35	25	35	25
80 à 84 ans	395	225	75	15	5	35	15	25	10
85 ans et +	310	185	50	5	0	20	20	15	15
Population totale	16375	8955	3040	225	143	1175	730	1080	765

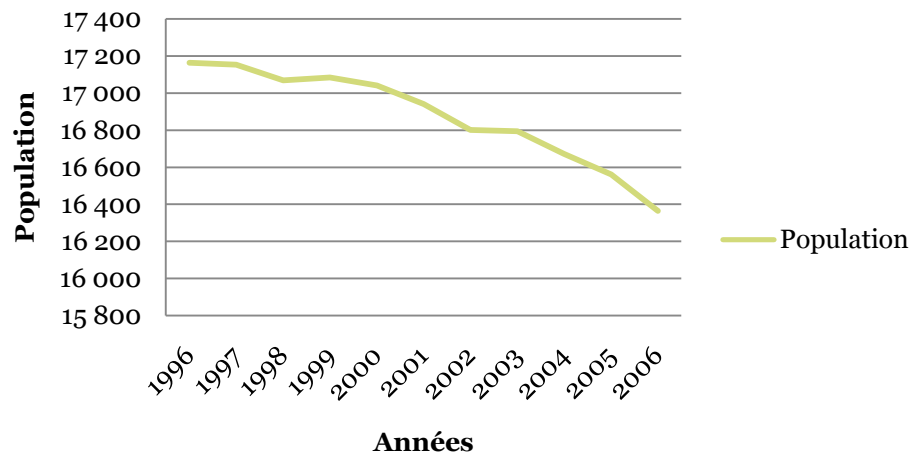
Pour l'année 2006, 5510 personnes se retrouvent dans le groupe des 45 à 64. Les groupes des 0-14 ans et des 15-24 ans forment les plus petites catégories avec respectivement 2220 et 1885 jeunes.

**Nombre d'habitants selon chaque tranche d'âge sur une population totale de 16 375 habitants, Charlevoix-Est, 2006**



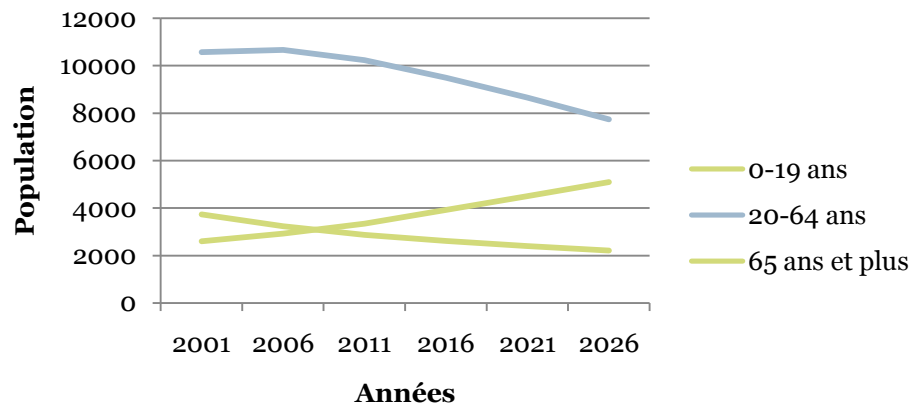
- Suivant les tendances provinciales, la région de Charlevoix-Est doit composer avec une diminution de sa population. Statistique Canada avait dénombré 17 164 habitants en 1996 comparativement à 16 365 habitants seulement en 2006, une baisse de 4,7 % de la population.

### Évolution de la population, MRC Charlevoix-Est, 1996-2006

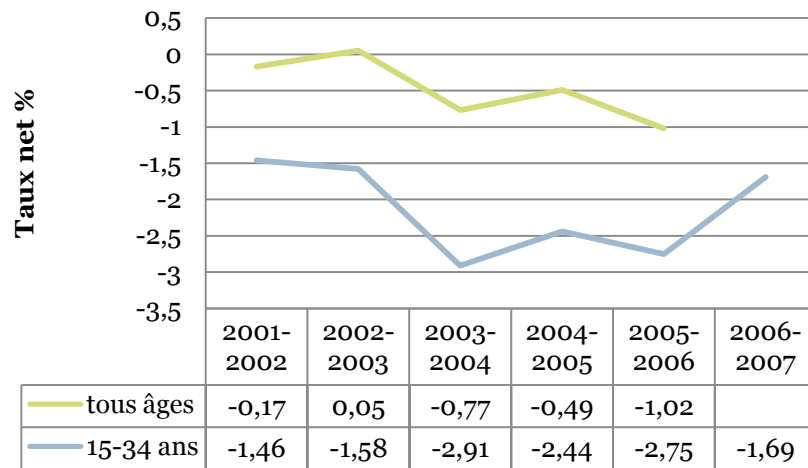


- Du point de vue des perspectives démographiques des trois principales tranches d'âge, la catégorie des 65 ans et plus augmentera à chaque année (du moins jusqu'en 2026) tandis que celles des 0-19 ans et des 20-64 ans continueront de décroître. Cette situation est due au vieillissement de la population et à l'exode des jeunes. L'âge médian de la population de Charlevoix-Est est d'ailleurs passé de 42 ans en 2001 à 45,8 ans en 2006. Au niveau local, aucune municipalité de la région n'a d'ailleurs vu sa population rajeunir.

### Perspectives démographiques pour 3 catégories d'âge, MRC Charlevoix-Est, 2001-2026



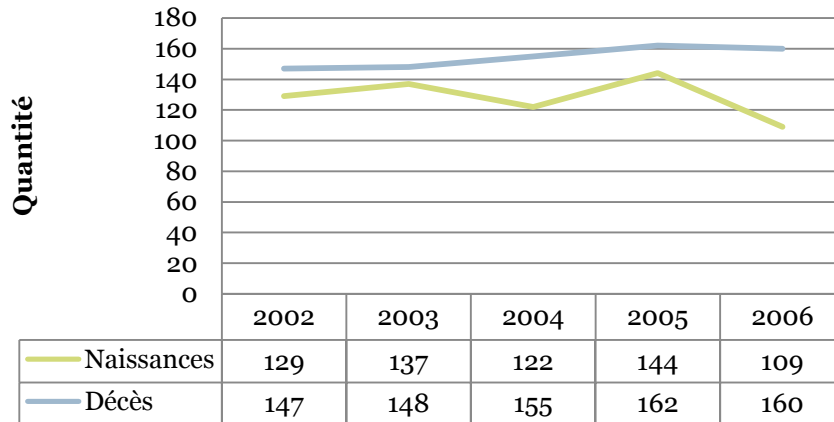
**Taux net de migration, MRC Charlevoix-Est,  
tous âges 15-34 ans, 2001-2006**



Le nombre de naissances dans Charlevoix-Est a également subi plusieurs variations depuis 2002 pour finalement tomber sous la barre des 109 naissances seulement en 2006, le plus bas niveau depuis les 4 dernières années. En ce qui concerne le nombre de décès, la courbe nous indique qu'il continue toujours de surpasser le nombre de naissances à chaque année. Pour l'année 2006 seulement, 160 décès ont été enregistrés dans la région. En somme, la région subit les contrecoups d'un accroissement naturel négatif à chaque année.

La région est donc aux prises avec des problèmes démographiques tout de même importants. Outre le vieillissement de sa population, la MRC de Charlevoix-Est, comme plusieurs autres territoires ruraux, doit composer avec un problème d'exode des jeunes. Effectivement, la situation démographique est d'autant plus critique pour la catégorie des jeunes de la tranche d'âge des 15 à 34 ans. Selon les données recueillies par l'Institut de la statistique du Québec, la MRC de Charlevoix-Est enregistre un taux net de migration négatif depuis plusieurs années. Seule l'année 2002-2003 avait subi une augmentation de 0,05% de son taux de migration et ce, pour tous groupes d'âges confondus. Un point positif ressort tout de même, l'année 2006-2007 a enregistré un recul de quelques points par rapport aux précédentes années en ce qui concerne le groupe des 15-34 ans. L'organisme Place aux jeunes, présent dans la région depuis maintenant 18 ans, est fier de cette diminution du taux de migration des jeunes même si le secteur de Charlevoix-Est demeure un territoire critique. Plusieurs actions sont entreprises par cet organisme dans le but de contrer le phénomène. Parmi celles-ci, nous comptons les séjours exploratoires, l'animation du site internet « Accro des régions » ainsi que plusieurs rencontres avec des jeunes des écoles secondaires, etc.

### Accroissement naturel, 2002 à 2006, MRC Charlevoix-Est



#### • Familles

Notons tout de suite que les données des prochains tableaux sont tirées, comme toutes les autres, du recensement 2006 de Statistique Canada. Par « famille », ces derniers entendent « un couple marié, un couple vivant en union libre ou un parent seul demeurant avec au moins un enfant dans le même logement ». Donc de façon globale, 4 970 familles ont été recensées dans Charlevoix-Est, le nombre moyen de personnes dans toutes les familles du recensement se situe quant à lui à 2,7.

Il est également intéressant de souligner que sur une population totale de 14 150 personnes (de 15 ans et plus), Charlevoix-Est compte 5 750 célibataires (personnes jamais mariées), 5 620 personnes légalement mariées et non séparées et 235 personnes séparées, mais toujours légalement mariées. Enfin, 1 410 personnes divorcées ont été recensées sur le territoire de la MRC en 2006.

### Nombre de familles, MRC Charlevoix-Est, 2006

Nombre total de familles du recensement.	4 970
Nombre de familles comptant un couple marié.	2 760
Nombre de familles comptant un couple en union libre.	1 480
Nombre de familles monoparentales.	725
• où le parent est de sexe féminin.	555
• où le parent est de sexe masculin.	170

### Nombre moyen de personnes par famille, MRC Charlevoix-Est, 2006

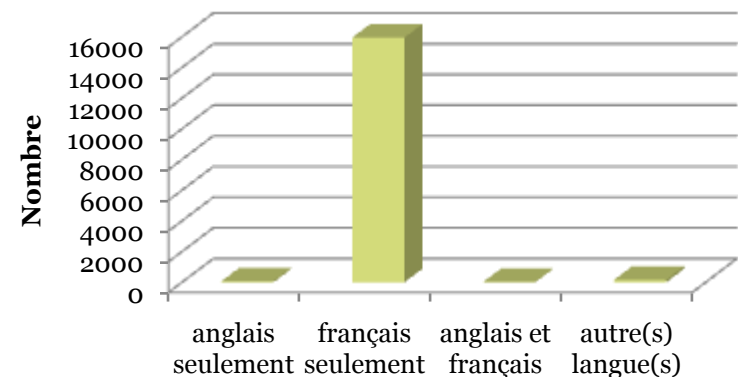
Nombre moyen de personnes dans toutes les familles de recensement.	2,7
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple marié.	2,7
Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple en union libre.	2,9
Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales.	2,4
• où le parent es de sexe féminin.	2,5
• où le parent est de sexe masculin.	2,4

#### • Langue et immigration

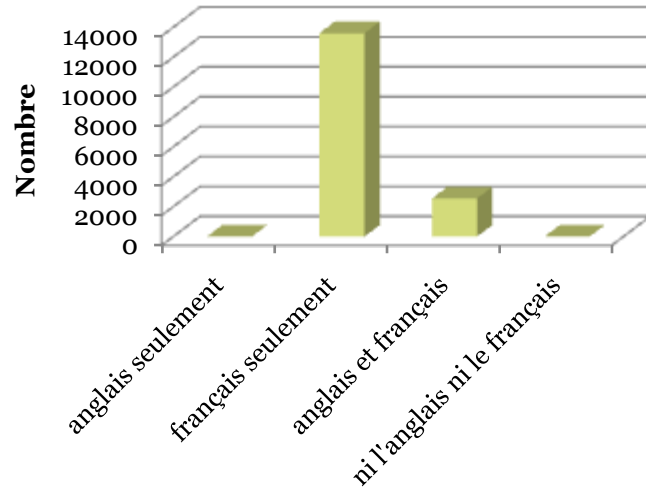
Dans un autre ordre d'idées, analysons maintenant les tableaux de la colonne suivante. En bref, les données sur la langue et l'immigration sont plutôt claires. En fait, 98,6% des résidants de Charlevoix-Est ont le français seulement pour langue maternelle. En ce qui concerne la connaissance des deux langues officielles maintenant, 84,2% des Charlevoisiens ne connaissent que le français, aucun ne connaît uniquement l'anglais tandis que 15,8% des résidants s'expriment dans les deux langues.

L'homogénéité des résultats se fait encore plus sentir lorsque Statistique Canada nous révèle que 99% des gens de l'Est de Charlevoix utilisent le français comme langue la plus souvent parlée à la maison. Les tableaux suivants confirment d'ailleurs ces dernières interprétations. Sans l'illustrer par un tableau, nous pouvons également ajouter que le français demeure encore une fois la langue la plus utilisée au travail dans une très forte proportion (97,3%).

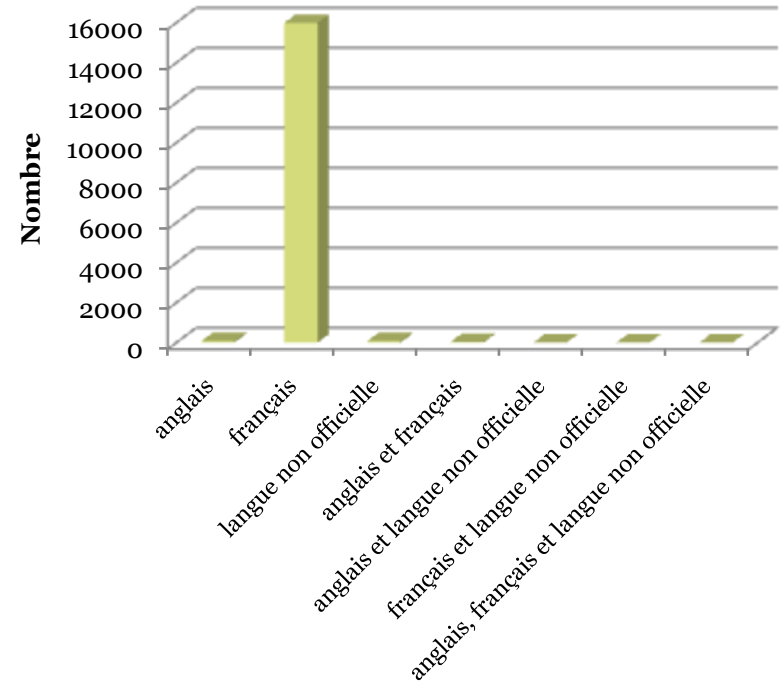
### Langue maternelle, MRC Charlevoix-Est, 2006



**Connaissance des langues officielles,  
MRC Charlevoix-Est, 2006**

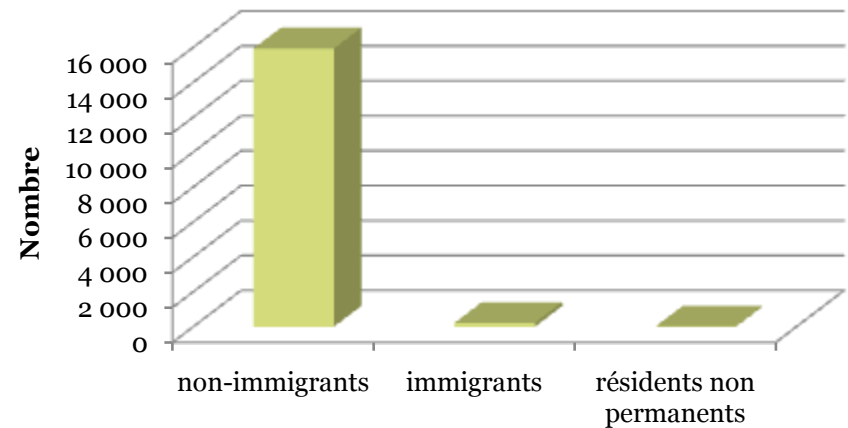


**Langue parlée le plus souvent à la maison,  
MRC Charlevoix-Est, 2006**

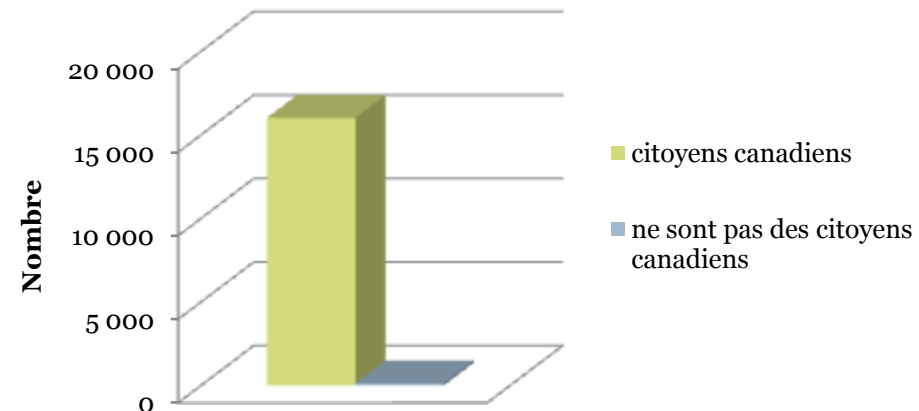


- Les résultats sont tout aussi semblables lorsqu'il est question de l'immigration et de la citoyenneté des résidents de Charlevoix-Est. Effectivement, 15 935 citoyens (98,6%) se sont déclarés « personnes non-immigrantes » en 2006, c'est-à-dire qu'elles sont citoyennes canadiennes de naissance. Dans Charlevoix-Est, il n'y a donc que 220 résidents qui ont été reconnus comme étant des personnes immigrantes (personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence).

**Statut d'immigration et période d'immigration, MRC Charlevoix-Est, 2006**



**Citoyenneté des résidents, MRC Charlevoix-Est, 2006**



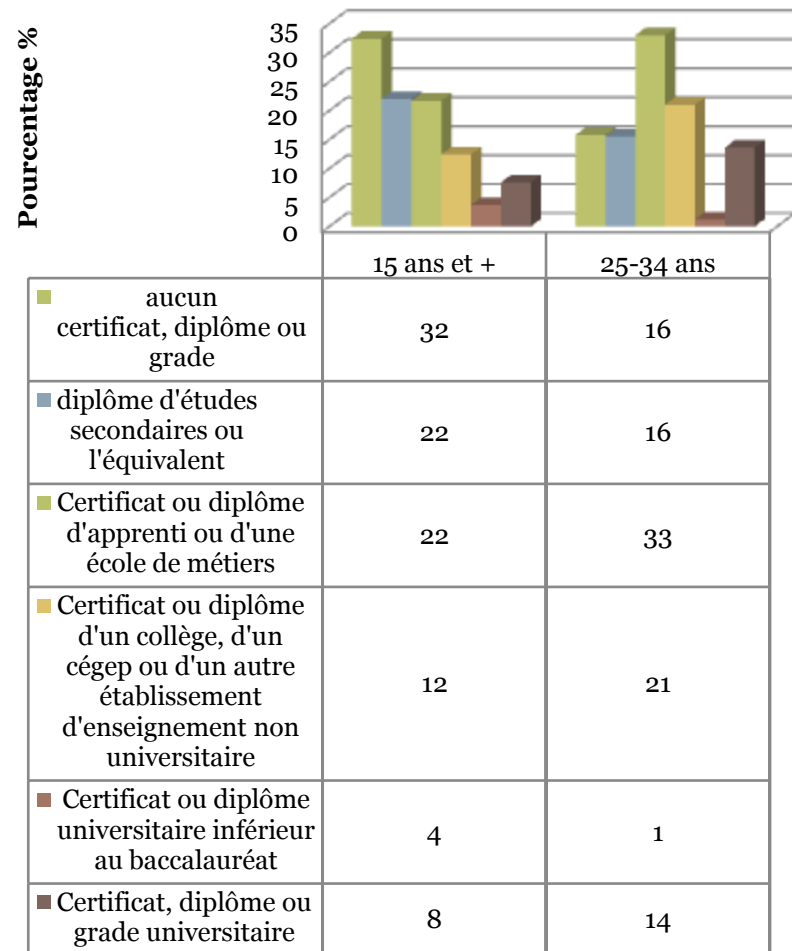
Lors du recensement de 2006, 99,2% de la population totale était reconnue comme étant des citoyens canadiens. En bref, nous pouvons donc conclure que la région de Charlevoix-Est est composée en très forte majorité de résidents francophones non immigrants et citoyens canadiens. Cette situation rend l'insertion de nouvelles familles dans la région plutôt difficile, mais cela demeure tout de même un défi intéressant pour les années à venir.

- **Scolarité, domaines d'études**

Toujours selon les données du dernier recensement de Statistique Canada, 4 525 citoyens de l'Est de Charlevoix de 15 ans et plus (sur un total de 13 945) ne détiendraient aucun certificat, diplôme ou grade. Évidemment, plusieurs jeunes n'ayant pas terminé leurs études sont comptabilisés dans ces données, ce qui peut nuire à la représentativité du niveau de scolarité de la population en âge de travailler. En fait, le groupe d'âge détenant le plus haut taux de scolarité est celui des 25 à 34 ans, où un peu plus de 70% des Charlevoisiens de ce groupe détiennent une scolarité plus élevée que le D.É.S. (diplôme d'études secondaires ou l'équivalent) comparativement à 46% en ce qui concerne la population totale de 15 ans et plus de la MRC. Le tableau de droite donne davantage de précisions sur ces deux tranches d'âge en plus de nous démontrer les différences tout de même marquées entre le groupe des 15 ans et plus et des 25 à 34 ans.

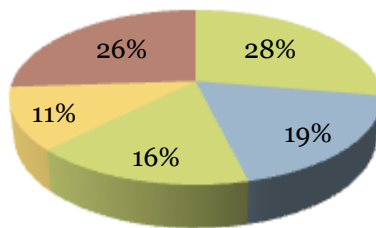
Du côté des domaines d'études, nous pouvons constater dans le tableau suivant, que la majorité des secteurs d'activités se retrouvent dans quatre domaines spécifiques. En fait, près de 75% des jeunes fréquentant l'école ont fait leurs études dans

**Plus haut niveau d'études selon le groupe d'âge,  
MRC de Charlevoix-Est, 2006**



des domaines en lien avec l'architecture et le génie, le commerce et l'administration publique, les services personnels ainsi que l'éducation. 26% des autres diplômés ont pour leur part, étudiés dans des domaines aussi variés que la santé, le domaine du récréatif et du conditionnement physique, les sciences sociales et le droit, l'agriculture, les ressources naturelles et la conservation, etc.

### Principaux domaines d'études, MRC Charlevoix-Est, 2006



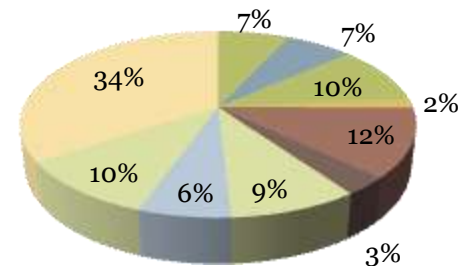
- Architecture, génie et services connexes
- Commerce, gestion et administration publique
- Services personnels, de protection et de transport
- Éducation
- Autres domaines d'études

### • **Marché du travail**

En ce qui a trait au marché du travail, l'industrie de Charlevoix-Est est tout de même diversifiée. En fait, un peu plus de 65% des travailleurs se retrouvent dans neuf champs d'activités spécifiques, le commerce de détail occupe 12% de l'industrie, suivi de près des services de commerce et de l'industrie relative à la fabrication.

### Industrie, MRC de Charlevoix-Est, 2006

- Agriculture et autres ressources relatives aux industries
- Industries relatives à la construction
- Industries relatives à la fabrication
- Commerce de gros
- Commerce de détail
- Finance et service immobilier
- Soins de santé et services sociaux
- Services d'enseignement
- Services de commerce
- Autres services



D'un point de vue un peu plus technique maintenant, les travailleurs de la région de Charlevoix-Est vivent un peu plus de difficultés que ceux de l'ensemble du Québec. En fait, le taux de chômage de notre territoire a été de 10,6% en 2006 par rapport à une moyenne nationale de 7%.

Le dernier tableau de ce portrait régional complète également bien cette section en nous indiquant en plus du taux de chômage de Charlevoix-Est, le taux d'activité et d'emploi de la région. Le taux d'activité, fixé à 58,8% pour Charlevoix-Est, réfère en fait au pourcentage de la population active par rapport aux personnes de 15 ans et plus. Dans notre cas, le tableau nous indique alors que 65,5% des hommes, comparativement à 52,1% des femmes, étaient au travail ou au chômage pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement. La même différence au niveau des sexes se fait également sentir avec le taux d'emploi puisqu'un écart de 10% sépare les hommes des femmes (le taux d'emploi réfère au pourcentage de la population qui occupait un emploi au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement par rapport à la population de 15 ans et plus).

Activité, 2006	MRC de Charlevoix-Est	Hommes	Femmes
Population totale de 15 ans et plus	13 940	6 920	7 025
Population active	8 195	4 535	3 660
Personnes occupées	7 330	4 010	3 325
Chômeurs	865	525	340
Inactifs	5 745	2 380	3 360
Taux d'activité	58,8%	65,5%	52,1%
Taux d'emploi	52,6%	57,9%	47,3%
Taux de chômage	10,6%	11,6%	9,3%

# Constats...

- **Diminution de la population**

À la lumière du portrait que nous avons dressé de la région, des statistiques, des commentaires et des suggestions recueillis, il a été facile d'établir des constats face à la situation actuelle des familles de Charlevoix-Est. D'abord, il est devenu urgent de maintenir en place nos familles qui sont déjà présentes sur notre territoire et de tenter d'en attirer d'autres par la même occasion. Les recherches effectuées nous ont confirmé que la région vit avec un accroissement naturel négatif depuis de nombreuses années. En somme, il y a plus de décès que de naissances dans Charlevoix-Est. À ce problème s'ajoute celui de l'exode des jeunes. Une étude réalisée par le *Groupe de recherche sur la migration des jeunes* en 2004 et 2005 auprès de 6 000 répondants nous dévoile les raisons de départ des jeunes migrants.

Selon ces derniers, les jeunes quittent les régions pour vivre leur vie, améliorer leurs perspectives d'avenir,

pour avoir une bonne qualité de vie ou encore, pour poursuivre leurs études. Le terme de « migration » a été utilisé dans cette étude parce que les jeunes ne quittent pas nécessairement pour toujours, le milieu urbain attire les jeunes sans que celui-ci ne devienne pour autant leur lieu de résidence permanente. En effet, le sondage conclut que 58% des 6000 jeunes répondants auraient le goût de revenir vivre dans leur région d'origine si l'occasion s'y prêtait. C'est ici que l'implantation d'une politique familiale sur notre territoire prend toute son importance puisqu'il nous devient possible de rapatrier des jeunes qui ont fondé ou qui fonderont éventuellement de nouvelles familles charlevoisiennes. En effet, les répondants ont dit vouloir revenir en région pour plusieurs raisons. D'abord, les jeunes veulent retourner à leurs sources pour avoir une meilleure qualité de vie, pour avoir une maison à eux, pour gagner leur vie, pour se rapprocher de leurs parents, mais aussi pour élever leurs enfants et pour se rapprocher de la nature. Après réflexion, nous nous sommes rendus

compte que les interventions que nous pouvions effectuer par le biais de la politique familiale pouvaient rejoindre les aspirations des 18 à 35 ans. Effectivement, le but de notre politique est d'améliorer la qualité de vie des familles d'ici par des actions en lien autant avec l'environnement, l'habitation, les loisirs, les sports et la culture que l'urbanisme, etc. Un de nos buts est également de rapprocher les générations et de créer des liens entre elles. En ce sens, la politique familiale de la MRC de Charlevoix-Est peut facilement rejoindre les attentes des jeunes qui désirent effectuer un retour dans leur région natale.

- **Vieillesse de la population**

Dans le même ordre d'idées, les statistiques précédentes nous ont confirmé que nous n'échapperons pas au phénomène du vieillissement de la population. Effectivement, seule la catégorie des 65 ans et plus verra sa population augmenter. Les tranches d'âge des 0 à 19 ans et des 20 à 64 ans seront en décroissance jusqu'en 2026. Ces statistiques confirment donc qu'il est temps de s'occuper davantage de ce problème démographique tout en essayant d'intégrer les générations à notre projet.

Nous sommes conscients qu'à elle seule, la politique familiale ne suffira sûrement pas à enrayer le problème, mais nous espérons qu'elle deviendra un incitatif à la naissance, au maintien des familles sur notre territoire et à l'arrivée de nouveaux arrivants.

- **Un travail de sensibilisation s'imposait**

Les familles sont au cœur de chaque municipalité, elle représente l'avenir. De toute évidence, il faut de plus en plus miser sur elles dans un contexte démographique difficile. L'importance de sensibiliser les élus municipaux a pris tout son sens lorsque nous avons pris connaissance des lacunes qu'il y avait au sein des municipalités. Évidemment, celles-ci ont plusieurs dossiers à gérer, à administrer, certains sont plus prioritaires que d'autres, mais il était tout de même temps de se pencher sur des dossiers « famille ». Peut-être trop plongés dans des dossiers plus techniques et obligatoires, la politique familiale est venue ramener les élus municipaux à l'un des aspects les plus essentiels: les enfants, les parents, les aînés bref, l'être humain. Voyant plusieurs familles désertier les municipalités, il est alors devenu primordial d'être à l'écoute de leurs besoins et de leurs préoccupations.

De concert avec les élus, les comités famille ont alors eu comme mandat de suggérer diverses propositions aux municipalités et à la MRC en ce qui concerne l'amélioration, l'ajout et la diversification des services offerts pour les familles de l'Est de Charlevoix. Une tournée des Conseils municipaux avait d'ailleurs eu lieu à l'automne afin d'expliquer le projet d'élaboration de la politique familiale de façon beaucoup plus détaillée à tous nos élus.

- **La concertation des acteurs était nécessaire**

Nous nous sommes également rendus compte qu'il y avait possibilité de resserrer davantage les liens entre les familles, les municipalités et les organismes communautaires en consolidant différents partenariats. En fait, plusieurs actions famille existaient déjà sans qu'elles ne soient nécessairement connues de tous et regroupées sous un même projet. Nous avons donc pris la décision d'intégrer des gens en provenance de tous ces milieux à nos comités famille. Par la consultation publique, les organismes ou citoyens intéressés ont été invités à venir exprimer leurs opinions ou à nous donner des suggestions. Suite à ces échanges, il nous a alors été beaucoup plus facile d'établir nos plans d'action.

Plusieurs familles avaient également soulevé le manque de coopération entre les municipalités en ce qui concerne les services qui étaient déjà offerts dans la région. Par la politique familiale, nous avons donc également cet objectif de créer des partenariats entre les municipalités en plus de faciliter l'accès aux installations sportives et culturelles de la région aux familles de toutes les municipalités. En bref, nous avons voulu que les installations de la région soient utilisées à pleine capacité tout en faisant profiter le plus de familles possible de la région à ces infrastructures.

En résumé, la MRC a cru bon d'élaborer une politique familiale pour toutes ces raisons. Un besoin se faisait sentir à plusieurs niveaux et nous avons tenté de répondre à ces problématiques tout en respectant les contraintes qui se posaient: financement de projets, collaboration du milieu, etc.

# Principes d'intervention

1. La MRC reconnaît que c'est avant tout avec la famille que l'on construit une ville, donc une politique est mise en place pour supporter et encadrer la famille avec l'aide des différentes ressources du milieu déjà en place et à venir.
2. Nous reconnaissons la cellule parents-enfants comme étant la première responsable du développement et de la prise en charge de la famille. L'implication sociale et communautaire des parents se doit d'être soutenue et encouragée.
3. La MRC reconnaît que la politique familiale est un engagement collectif : citoyens et organismes doivent travailler en concertation afin d'améliorer la qualité de la vie familiale, de ce fait, la qualité des municipalités du territoire sera améliorée.
4. La MRC reconnaît que la famille est la souche la plus fondamentale au cœur de la municipalité. La MRC se doit de contribuer et de seconder la famille dans le développement de la fraternité, le respect et l'entraide pour réussir une vie sociale agréable et durable.

## Une définition de la famille...

*Une famille...*

*C'est l'organisation sociale dans laquelle vit l'enfant et au moins un de ses parents, biologiques ou non. La famille est également une structure intergénérationnelle qui se bâtit peu à peu avec l'effort de ses membres. C'est un lieu où se développent l'amour, l'estime de soi et l'apprentissage de la vie en société. En somme, les membres partagent des valeurs communes, ce qui leur permet de s'identifier à cette entité.*

*La famille apporte une contribution essentielle à la société, qui doit en retour répondre à ses besoins, ses aspirations et à ses préoccupations.*

# Objectifs

Avant d'élaborer la politique familiale, les RQF ainsi que les comités famille ont d'abord fixé les objectifs qu'ils voulaient atteindre suite à la création et à la mise en œuvre des plans d'action de ce projet. Suite aux discussions que nous avons eues avec ces personnes impliquées dans la politique familiale, nous en sommes venus à vouloir atteindre quatre objectifs spécifiques.

- En premier lieu, il a été primordial pour nous de tenter de développer le réflexe penser et agir famille chez nos élus municipaux. La nomination du RQF a aussi été faite en ce sens, c'est-à-dire que son objectif dans les années à venir sera de rappeler à son conseil municipal, l'importance de « penser et agir famille ».
- Nous avons également comme deuxième objectif de développer une meilleure concertation entre les familles, les élus et les organismes communautaires. Nous avons donc enfin réussi à regrouper sous un même projet, toutes les actions famille de la région.
- Évidemment, nous espérons que la politique familiale de la MRC viendra aussi proposer des solutions réfléchies aux diverses problématiques que nous avons ressorties lors de l'élaboration de ce projet.
- Enfin, nous voulions nous doter, avec une politique familiale, d'un outil important de promotion de la valeur de la famille. La compétition entre le milieu rural et urbain se fait toujours sentir et la région est aux prises avec un problème d'exode de ses habitants. Nous avons donc décidé de travailler sur un projet qui aurait un impact important sur la décision des familles désirant s'installer dans un nouveau milieu. Du même coup, nous avons tenté de satisfaire encore davantage les familles qui avaient déjà décidé d'habiter notre région.

# Les champs d'intervention

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la MRC et ses municipalités ont eu la possibilité de développer leurs actions autour de huit champs d'intervention déterminés à l'avance. Nous avons cru bon de donner une brève explication de chacun de ces champs que nous retrouverons dans les neuf plans d'action de la politique.

Par la même occasion, nous avons intégré, dans la section à venir, les dessins de huit de nos neuf gagnants du concours lancé par la MRC dans les écoles primaires de la région. La façon de procéder aux choix des gagnants s'est faite de la façon suivante: le dessin de la page couverture a été choisi parmi tous les dessins reçus tandis que nous avons sélectionné un dessin par municipalité pour les autres gagnants. Les jeunes de Sagard-Lac-Deschênes ont eux aussi participé au concours de dessins même s'ils ne fréquentent pas l'une des institutions scolaires de la Commission scolaire de Charlevoix. En fait, des parents de l'endroit ont servi d'intermédiaires entre nous et l'école primaire de Petit-Saguenay afin de faire participer ces jeunes.

De cette façon, nous avons réussi à rejoindre tous les jeunes de Charlevoix-Est et à remettre plusieurs prix intéressants à au moins un jeune de Sagard-Lac-Deschênes et de chaque municipalité. Par la même occasion, nous tenons donc à remercier tous nos jeunes participants et à féliciter nos gagnants!

## L'administration municipale

*Le personnel des municipalités ainsi que leurs élus sont les premiers intervenants sensés intégrer la notion de « penser et agir famille » au sein de leur communauté. Par ce rôle, ils se doivent évidemment de donner eux-mêmes l'exemple en adaptant leurs services aux réalités des familles charlevoisiennes. L'administration de l'Hôtel de Ville, de la maison des jeunes et de la bibliothèque municipale relève donc des compétences des municipalités de notre territoire.*

*De surcroît, les municipalités ont également comme mission de faire connaître et de promouvoir les services et programmes qu'elles offrent aux familles. En bref, elles se doivent d'être les principales courroies de transmission de l'information qui se rendra jusqu'aux familles.*

*Par les actions qu'ils entreprennent du point de vue de l'administration municipale, les élus se doivent aussi de rendre leur municipalité agréable et facilitante pour les familles en plus de porter une attention particulière à l'intégration de celles qui se joignent à nous.*



Julie-Pier Lavoie,  
3<sup>e</sup> année, classe de Mme Nathalie Desmeules  
École Du Vallon, Petit-Saguenay  
Élève de Sagard-Lac-Deschênes

## Soutien aux organismes communautaires

*Les comités famille ont reconnu l'importance des organismes communautaires du secteur famille dans l'épanouissement et le bien-être de celles-ci. Certains comités famille impliqués dans l'élaboration de la politique familiale ont alors décidé d'intégrer ces organismes dans le projet. Cependant, il faut souligner que tout comme les autres champs d'intervention, le choix de sélectionner celui du soutien aux organismes communautaires du secteur famille était laissé à la discrétion des municipalités et de la MRC. Les actions proposées dans les plans d'action afin de venir en aide à ces organismes ont été semblables pour les municipalités qui ont choisi ce champ d'intervention. En fait, les différents comités famille ont fait surtout mention dans leur plan d'action, du maintien de prêts de locaux à ces organismes par leur municipalité dans le but de maintenir en place les services qu'ils offrent déjà pour les familles de leur territoire.*



Frédérique Audet  
3<sup>e</sup> année, classe de Mme Marie-Claude Bergeron  
École Laure-Gaudreault, Clermont

## Habitation

« Les municipalités disposent de nombreux pouvoirs pour stimuler et contrôler l'évolution de la fonction résidentielle sur leur territoire ». (Guide d'information sur l'action municipale en faveur des familles, CAMF, p.4.2)

Dans le même sens, les municipalités ont également la possibilité de développer de nouveaux quartiers résidentiels ou encore, d'introduire de nouvelles réglementations autorisant par exemple, la construction de maisons bigénérationnelles. En bref, une foule de possibilités se sont offertes aux comités famille face à ce champ d'intervention. Des alternatives ont également été proposées dans les plans d'action en ce qui concerne l'aide aux familles à faible revenu (solliciter la construction de logements sociaux). Dans le même ordre d'idées, il a aussi été suggéré d'étudier la possibilité de construire plus de logements pour les familles (4 ½ et 5 ½).



Emma Parent,  
5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, classe de Madame Johanne Larose  
École Fernand-Saindon, Notre-Dame-des-Monts

## Loisirs, sports et culture

*Les comités famille se sont vite rendus compte, par les réponses que nous avons reçues à notre questionnaire, que la section des loisirs, sports et culture devait prendre une part très importante dans l'élaboration de notre politique familiale. À vrai dire, ce champ d'intervention est arrivé en deuxième position en terme de popularité (21% des commentaires), tout de suite après le champ de la sécurité des biens et des personnes (29%).*

*Sans avoir à donner d'exemples précis puisque les loisirs, sports et culture couvrent un secteur considérablement large de la politique, nous pouvons simplement souligner que ce champ d'intervention sert à planifier des espaces, des équipements et des activités pour les familles. Les comités famille de Charlevoix-Est ont d'ailleurs tous proposé des actions en lien avec ce champ d'activités dans leur plan d'action respectif.*



Pierre-Luc Dufour  
5<sup>e</sup> année, classe de Mme Chantal Dufour  
École Marie-Victorin, Saint-Siméon  
Élève de Baie-Sainte-Catherine

## Sécurité des biens et des personnes

*En plus de leur pouvoir en cas de délits, de désastres naturels ou d'incendies, les municipalités peuvent opter pour une stratégie proactive en matière de sécurité publique. C'est d'ailleurs ce que plusieurs d'entre elles ont décidé de faire suite aux résultats de notre questionnaire. À vrai dire, les comités famille ont été surpris par la quantité de commentaires que nous avons reçus concernant la sécurité. Sur les 346 commentaires comptabilisés, 100 d'entre eux étaient directement liés à la sécurité des familles. La collaboration avec le corps policier de Charlevoix-Est a donc été primordiale pour nous ainsi, une place lui a été laissée sur le grand comité famille dès le début de la mise en branle de la politique familiale.*

*Toujours dans le même sens, la MRC a aussi demandé à ce que son comité de sécurité publique tienne compte davantage des réalités des familles. Des actions concrètes ont d'ailleurs été inscrites dans son plan d'action.*



Vincent Dallaire  
4<sup>e</sup> année, classe de Mme Marie-Claude Godin  
École Beau-Soleil, Saint-Aimé-des-Lacs

## Transport

La MRC de Charlevoix-Est couvre au total un territoire de près de 2 305 km<sup>2</sup> et l'éloignement entre les municipalités s'ajoute au problème de faible densité de population au kilomètre carré (7,1 habitants au km<sup>2</sup>). Les possibilités sont donc restreintes en ce qui a trait à la faisabilité de créer un réseau plus large de transport en commun. Les efforts ont donc été mis sur le maintien du système de transport déjà en place dans la région. De toute façon, des responsables des deux MRC travaillent déjà au soutien et à l'amélioration du transport en commun pour Charlevoix.

Dans un tout autre ordre d'idées, les comités famille ont eu aussi la possibilité de se tourner vers d'autres alternatives en ce qui concerne le transport, telles que l'aménagement de voies sécuritaires pour piétons ou pour cyclistes. Le volet transport aurait tout autant pu inclure simplement l'amélioration du déneigement ou du déglacage des trottoirs pour favoriser la sécurité des familles et des enfants dans leurs déplacements.



Estelle L'Écuyer  
2<sup>e</sup> année, classe de Madame Monique Gravel  
École Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Irénée

## Environnement

*Il était essentiel lors de l'élaboration de la politique familiale d'aborder cet aspect puisqu'il existe un lien étroit entre environnement puis santé et bien-être des familles. Les comités ont alors décidé d'intégrer ce volet dans la politique familiale et d'y inclure des actions en lien autant avec le recyclage, le compostage que la récupération. Nous nous sommes aussi rendus compte au cours du processus d'élaboration de la politique, que les familles de la région étaient déjà sensibilisées aux problèmes environnementaux que nous vivons présentement et sur l'impact qu'ils auront éventuellement sur les générations futures. Décidément, les parents se sont sentis interpellés par ce champ d'intervention et nous ont fait part de commentaires et de suggestions écologiques que nous avons transmis aux élus municipaux par le biais du compte rendu final des réponses à notre questionnaire.*



Laury-Anne Villeneuve,  
6<sup>e</sup> année, classe de Mme Caroline Guérin  
École Félix-Antoine-Savard, La Malbaie

## Urbanisme et mise en valeur du territoire

*Plusieurs des municipalités de la MRC avaient déjà fait sans le savoir, plusieurs actions pour les familles en ce qui concerne l'urbanisme et la mise en valeur du territoire. En fait, les demandes des comités famille ont beaucoup porté sur l'amélioration des installations déjà en place.*

*En bref, ce champ d'intervention a inclus principalement des demandes concernant l'ajout ou le prolongement de pistes cyclables, de parcs et d'espaces verts. Ce sont d'ailleurs tous des éléments auxquels les comités se sont penchés puisqu'il était essentiel pour eux de créer un milieu de vie favorable au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être des familles.*



Alicia Dufour,  
6<sup>e</sup> année, classe de Mme Chantal Dufour  
École Marie-Victorin, Saint-Siméon

# PLAN D'ACTION

MRC DE CHARLEVOIX-EST

A series of horizontal lines of varying lengths and colors (light blue and white) extending from the left side of the page towards the right, positioned below the subtitle.

**PLAN D'ACTION  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter le mode de gestion municipale au réflexe « Penser et agir famille ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mandater le RQF de la MRC afin qu'il s'assure que le Conseil des Maires tienne compte des familles dans toutes les décisions pouvant les concerner.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le maintien du Comité famille de la MRC.</li> <li>• Assurer le suivi des plans d'action contenus au sein de la politique familiale de la MRC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et tenir au moins une rencontre annuelle des RQF de la région.</li> <li>• Maintenir à l'emploi, si le budget de la MRC le permet, l'agente de recherche pour l'élaboration de la politique familiale.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC (via, entre autres, le Pacte rural pour le maintien à l'emploi de l'agente de recherche)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> <li>• 75 000\$</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre l'information locale et régionale les concernant accessible aux nouvelles familles.</li> <li>• Faciliter l'intégration et favoriser l'établissement durable des nouvelles familles sur le territoire de la MRC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer et diffuser une pochette d'accueil destinée aux nouveaux arrivants (Guide des services aux familles).</li> <li>• Faire la promotion de notre région auprès des organismes œuvrant auprès des immigrants.</li> <li>• Ajouter une section famille au site internet de la MRC et à ceux des municipalités.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> <li>• Le CLD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> <li>• Aucun frais</li> <li>• Aucun frais</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE (suite)**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les familles sur les services de garde existants sur le territoire de la MRC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer et maintenir à jour une liste des garderies et des CPE sur le site de la MRC (dans sa section famille).</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> <li>• Les CPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souligner la Semaine québécoise de la Famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancer la toute première politique familiale de la MRC pendant la Semaine québécoise de la Famille.</li> <li>• Créer une ou des activité(s) spécifique(s) aux familles dans le cadre de la Semaine québécoise de la Famille.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> <li>• Les municipalités de la MRC</li> <li>• Les organismes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1000\$</li> <li>• Variable</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la politique familiale et son plan d'action auprès de la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger et diffuser dans les médias locaux, un communiqué faisant état de l'existence de la politique familiale et du contenu de son plan d'action.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> <li>• Les médias locaux (journaux, radio, télévision)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE (suite)**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître aux familles le Programme jeunesse Desjardins « Accession première propriété 18-35 ans » visant à favoriser l'établissement de jeunes familles dans Charlevoix-Est.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser l'information concernant le Programme jeunesse Desjardins « Accession première propriété 18-35 ans » dans la pochette d'accueil à être créée.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> <li>• Les caisses Desjardins de Charlevoix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter la conciliation travail/famille des parents du territoire de Charlevoix-Est.</li> <li>• Trouver des solutions aux problèmes que peuvent occasionner les horaires de travail atypiques aux parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déposer un projet sur la conciliation travail/famille dans le cadre des mesures des laboratoires ruraux du gouvernement du Québec.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAMR</li> <li>• CAMF</li> <li>• MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 360 000\$ (120 000\$/an si le projet est accepté)</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU SECTEUR FAMILLE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les activités, les projets ou les services des organismes communautaires relatifs aux familles auprès de la population de Charlevoix-Est.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un espace réservé aux organismes communautaires pour parler de leurs projets et de leurs activités relatives aux familles dans les bulletins d'information municipaux.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> <li>• Les municipalités de la MRC</li> <li>• Les organismes communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser leurs documents d'information dans la pochette d'accueil à être créée.</li> </ul>	X	X	X		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'impliquer auprès des organismes dont les activités sont en faveur des familles (Québec en forme, Approche territoriale intégrée).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siéger au sein des comités de Québec en forme et de l'Approche territoriale intégrée.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>

## PLAN D'ACTION MRC DE CHARLEVOIX-EST

### HABITATION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Profiter de l'opportunité de l'élaboration du schéma d'aménagement (deuxième génération) de la MRC pour que soient intégrées à l'intérieur de celui-ci, des mesures relatives aux familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer le schéma de deuxième génération dans une perspective d'adaptation aux changements démographiques et dans la perspective de faciliter la vie des familles par la proximité des infrastructures de transport ou autres (pistes cyclables, etc.)</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> <li>• Les municipalités de la MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>

### LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès des familles aux différentes infrastructures culturelles de la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir des tarifs spéciaux aux familles.</li> <li>• Offrir des spectacles pour enfants (pièces de théâtre, spectacles d'artistes jeunesse, etc.) à l'intérieur de la programmation régulière des différentes instances culturelles de Charlevoix-Est.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Domaine Forget</li> <li>• Le Musée de Charlevoix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
•Sensibiliser le comité de sécurité publique de la MRC (CSP) aux besoins des familles du territoire de la MRC en matière de sécurité.	•Ajouter un point spécifique aux familles à l'ordre du jour des réunions bi-mensuelles du CSP.	X	X	X	• La MRC	• Aucun frais
•Assurer une protection adéquate de tous les citoyens du territoire de la MRC et de leurs biens (protection contre les incendies, services policiers).	•Mettre en œuvre le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC et s'assurer du respect de l'entente relative à la fourniture des services de police sur le territoire de la MRC.	X	X	X	• La MRC • Les municipalités	• Selon les prévisions contenues au schéma

**PLAN D'ACTION  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**ENVIRONNEMENT**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les familles à l'importance du recyclage, de la récupération et du compostage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des activités consacrées au recyclage, à la récupération et au compostage (exemple: louer un kiosque au Salon de l'industrie et du commerce, faire de la promotion dans les médias locaux, etc.)</li> <li>• Implanter et opérer un ou des éco-centres sur le territoire de la MRC.</li> </ul>		X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variable</li> <li>• 500 000\$</li> </ul>
			X	X		

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter et améliorer les infrastructures cyclables.</li> <li>• Permettre la pratique sécuritaire du vélo, de la marche, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implanter un réseau cyclable sur le territoire de la MRC.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> <li>• Les municipalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 270 000\$</li> </ul>

# PLAN D'ACTION

BAIE-SAINTE-CATHERINE

A series of horizontal lines of varying lengths and colors (light blue, white, and dark blue) extending from the left side of the page towards the right, positioned below the subtitle.

## BAIE-SAINTE-CATHERINE

227 habitants

Année de constitution : 1904

Gentilité : Baie-Catherinois,

Baie-Catherinoise



***Baie-Sainte-Catherine est la plus petite municipalité de la MRC de Charlevoix-Est en terme de population et elle se situe à l'embouchure de la rivière Saguenay, sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Une politique familiale s'imposait dans cette municipalité qui subit une forte décroissance du groupe des 0 à 9 ans depuis déjà quelques années, l'école primaire de l'endroit n'accueille d'ailleurs plus d'élèves depuis l'année scolaire 2007-2008. Cependant, le comité famille de Baie-Sainte-Catherine s'est tout de même réuni au cours de l'hiver afin de pallier à certaines lacunes, ces dernières concernaient surtout les domaines de l'administration municipale, des loisirs, des sports et de la culture. Les mesures prises dans leur plan d'action viendront alors s'ajouter à celles présentes auparavant. En effet, nous retrouvons déjà les services suivants dans la municipalité de Baie-Sainte-Catherine :***

- *Bâtiment de l'ancienne école primaire reconverti en un lieu multifonctionnel qui abrite l'Hôtel de Ville, la caisse populaire, la bibliothèque municipale et le CLSC ;*
- *Centre des Loisirs ;*
- *Gymnase de l'ancienne école primaire ;*
- *Maison des jeunes.*

## BAIE-SAINTE-CATHERINE

### **CHAMPS D'INTERVENTION SÉLECTIONNÉS**

- *Administration municipale*
- *Loisirs, sports et culture*

### **CONSTATS**

- *Le nombre de jeunes diminue de façon très importante à chaque année.*
- *La bibliothèque municipale est peu fréquentée par les jeunes et les familles de Baie-Sainte-Catherine.*
- *Il manque de livres et de magazines qui intéressent les jeunes et les familles à la bibliothèque municipale.*
- *Les jeunes n'ont pas accès à des infrastructures sportives.*

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la lecture auprès des jeunes.</li> <li>• Favoriser les loisirs en famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale afin qu'elles correspondent aux horaires des familles et en faire la promotion auprès d'elles.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1170\$ / année pour la bibliothèque</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acheter des nouveaux livres, abonner la bibliothèque à de nouvelles revues qui intéressent davantage les familles.</li> </ul>	X	X	X		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le service internet en place.</li> </ul>	X	X	X		

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE**

**LOISIRS, SPORTS ET CULTURE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
• Voir à ce que les familles aient accès à des endroits sécuritaires et agréables pour pratiquer la marche.	• Poursuivre la réalisation de la Promenade du Littoral.  • Entretien du sentier pédestre.	X	X	X	• La municipalité • La MRC (pacte rural)	• 20 000\$  • 8000\$ / année
		X	X	X		
• Promouvoir l'activité physique.	• Étudier la possibilité d'installer un centre de conditionnement physique à Baie-Sainte-Catherine.		X	X	• La municipalité • À la recherche de partenaires	• À déterminer
• Collaborer avec le comité des Loisirs de la municipalité afin d'augmenter le nombre d'infrastructures sportives pour les familles.	• Faire un anneau de glace.  • Restaurer le terrain de tennis.		X  X		• Le comité des Loisirs de Baie-Sainte-Catherine • La municipalité	• À déterminer

# PLAN D'ACTION

CLERMONT

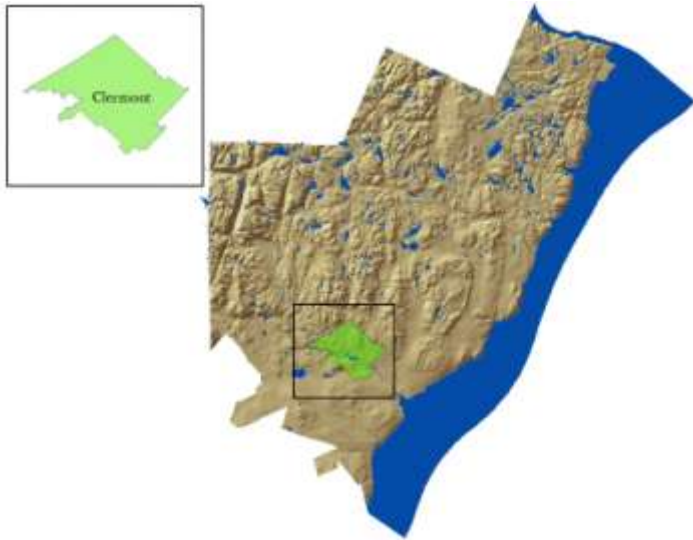
A series of horizontal lines of varying lengths and colors (light blue and white) extending from the left edge of the page towards the right, positioned below the 'CLERMONT' text.

## CLERMONT

3041 habitants

Année de constitution : 1935

Gentilité : Clermontois, clermontoise



***Deuxième ville en importance dans Charlevoix-Est, la ville de Clermont a elle aussi répondu positivement à la venue d'une politique familiale dans Charlevoix-Est. Soucieuse de satisfaire ses familles, le comité de Clermont a fait tout en son possible pour être créatif dans son plan d'action. Avant la venue de la politique familiale, les familles clermontoises pouvaient déjà compter sur plusieurs services:***

- *Aide alimentaire, popote roulante;*
- *Aréna (tournois, hockey, patinage artistique, etc.) ;*
- *Berges (activités « Les berges en neige », spectacles, la fête de la pêche, piste multifonctionnelle, etc.);*
- *Bibliothèque municipale ;*
- *Centre de conditionnement physique;*
- *Centre de la petite enfance;*
- *Chalet des sports;*
- *Cour aménagée et gymnase de l'école Laure-Gaudreault;*
- *Foyer pour personnes âgées, Maison des Patriotes;*
- *Maison de la Famille ;*
- *Maison des jeunes ;*
- *Patinoire extérieure ;*
- *Personne-ressource en loisirs;*
- *Piste cyclable lignée dans les quartiers résidentiels;*
- *Piste d'autos téléguidées;*
- *Sentiers pédestres;*
- *Service de garde à l'école Laure-Gaudreault ;*
- *Sports (badminton, basketball, boxe, curling junior et senior, karaté, volley-ball, soccer, tennis, etc);*
- *Terrain de jeux.*

## CLERMONT

### **CHAMPS D'INTERVENTION SÉLECTIONNÉS**

- *Administration municipale*
- *Loisirs, sports et culture*

### **CONSTATS**

- *Les nouvelles familles de la ville de Clermont éprouvent certaines difficultés d'adaptation.*
- *Les commerçants ne sont pas sensibilisés aux réalités des familles.*
- *Le terrain de jeux a besoin de nouveaux investissements (stationnements, ajout de terrains sportifs, rénovation du chalet, etc.)*
- *Les familles de Clermont ne connaissent pas assez les activités sportives et culturelles qui leur sont offertes (problèmes de communication et de diffusion de l'information).*

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE CLERMONT**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître le sentiment d'appartenance des familles envers la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une activité d'intégration des nouvelles familles de la Ville.</li> <li>• Mettre sur pied un programme soulignant la naissance d'un enfant.</li> <li>• Créer un comité famille permanent.</li> <li>• Faire mention des organismes pouvant aider les familles dans le feuillet municipal.</li> <li>• Publiciser davantage les activités offertes aux familles.</li> </ul>	   X  X  X	 X  X  X	 X  X  X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• Commerçants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 250\$</li> <li>• 300\$</li> <li>• Aucun frais</li> <li>• Aucun frais</li> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès à la bibliothèque municipale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le nombre d'heures d'ouverture de la bibliothèque municipale (en soirée).</li> </ul>	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• Le comité de la bibliothèque municipale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les commerçants au concept famille.</li> <li>• Faciliter l'accès des familles aux infrastructures commerciales de Clermont.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontrer les commerçants afin qu'ils aménagent des espaces de stationnements pour les jeunes familles, des tables à langer et des salles d'allaitement.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• Le comité famille de Clermont</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE CLERMONT**

**LOISIRS, SPORTS ET CULTURE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre le terrain de jeux en valeur et en faire un lieu de rencontre familiale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir des espaces de stationnement pour les jeunes familles.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• Gouvernement provincial et fédéral (pour la rénovation du chalet des sports)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100\$</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délimiter une bande cyclable afin de permettre un meilleur accès au parc.</li> </ul>	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 500\$</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager un demi terrain de soccer.</li> </ul>		X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 000\$</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer d'entretenir le terrain de pétanque et de balle-molle.</li> </ul>	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénover le chalet des sports en pensant y ajouter des tables à langer et des commodités pour l'activité « Bout de choux » et pour le terrain de jeux estival.</li> </ul>			X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 85 000\$ (ville seulement, à part les subventions gouvernementales)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager un nouveau module de jeux.</li> </ul>	X				<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 000\$</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparer ou remplacer les modules de jeux désuets.</li> </ul>	X				<ul style="list-style-type: none"> <li>• (travail des employés de la Ville)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publiciser les changements effectués au terrain de jeux.</li> </ul>	X				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir des activités à caractère familial.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>		

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE CLERMONT**

**LOISIRS, SPORTS ET CULTURE (suite)**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître le nombre d'activités sportives et culturelles offertes aux familles.</li> <li>• Faire connaître les activités sportives et culturelles aux familles de Clermont.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer une liste des personnes compétentes désirant offrir une activité sportive ou culturelle en privé. Publiciser ces activités dans les offres de loisirs de la Ville et orienter les personnes intéressées vers ces activités.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> <li>• 300\$</li> <li>• Aucun frais</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publier un bulletin unique pour les activités de loisirs.</li> </ul>	X	X	X		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une banque de bénévoles pour l'organisation d'activités à caractère familial.</li> </ul>	X	X	X		

# PLAN D'ACTION

LA MALBAIE

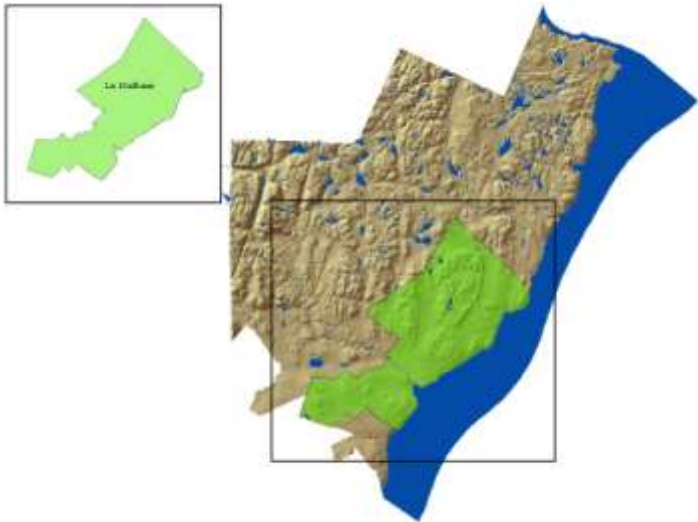
A series of horizontal lines in light blue and white, extending from the left edge of the page towards the right, positioned below the 'LA MALBAIE' text.

## LA MALBAIE

8959 habitants

Année de constitution : 1896

Gentilité : malbéen, malbéenne



**La ville de La Malbaie constitue la plus grosse localité du territoire de la MRC, elle s'étend d'ailleurs sur une superficie de 459 kilomètres carrés et compte 4182 logements privés. Plusieurs activités et services étaient déjà offerts aux familles, la politique est par contre venue appuyer des projets déjà en place en plus de bonifier l'offre de services des familles de La Malbaie. À ce jour, les familles peuvent donc compter sur:**

- *Ateliers Les petits copains, Les picolos et Les petites bretelles ;*
- *Bibliothèques municipales (Cap-à-l'Aigle, La Malbaie et Saint-Fidèle) ;*
- *Centre de la petite enfance;*
- *Centres de ski de fond, secteurs Sainte-Agnès et Saint-Fidèle ;*
- *Centre de ski du Mont Grand-Fonds ;*
- *Centre de Plein air Les Sources Joyeuses ;*
- *Centre écologique de Port-au-Saumon ;*
- *Complexe sportif de La Malbaie ;*
- *Cours d'écoles aménagées (modules de jeux), services de garde (écoles Félix-Antoine-Savard, Marguerite-d'Youville, Notre-Dame-du-Bon-Conseil) ;*
- *Fête de la Famille (secteur Sainte-Agnès) ;*
- *Fête foraine (centre-ville de La Malbaie) ;*
- *Fête de la Saint-Jean-Baptiste (secteur Rivière-Malbaie) ;*
- *Maison de la Famille (siège social) ;*
- *Maison des jeunes ;*
- *Parcs ;*
- *Parcs pour planches à roulettes ;*
- *Patinoires extérieures (six) et un anneau de glace (secteur Rivière-Malbaie) ;*
- *Terrains de jeux.*

## LA MALBAIE

### **CHAMPS D'INTERVENTION SÉLECTIONNÉS**

- *Administration municipale*
- *Soutien aux organismes communautaires du secteur famille*
- *Habitation*
- *Loisirs, sports et culture*
- *Sécurité des biens et des personnes*
- *Transport*
- *Environnement*
- *Urbanisme et mise en valeur du territoire*

### **CONSTATS**

- *Les édifices ne sont pas adaptés aux familles qui ont des enfants en bas âge.*
- *Il y a un manque de concertation entre les municipalités.*
- *Les familles ont de la difficulté à avoir accès à des jeunes disponibles pour du gardiennage.*
- *Il y a un problème de quantité et de qualité de logements pour les familles (4 ½ et 5 ½).*

- *Les familles à faible revenu de La Malbaie manquent d'aide et de ressources.*
- *La ville est aux prises avec un problème d'exode de ses familles.*
- *Le processus d'inscriptions, la tarification et les heures d'ouverture du Complexe sportif de La Malbaie sont à revoir.*
- *Il y a un problème de sécurité des élèves à la sortie des écoles primaires et du secondaire.*
- *Un manque de sécurité se fait sentir dans certains quartiers en soirée.*
- *Il faut mettre l'emphase sur la sensibilisation des jeunes à la sécurité.*
- *Le transport collectif en place dans la région ne correspond pas assez aux horaires et aux réalités des jeunes.*
- *La piste cyclable actuelle n'est plus adéquate.*

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE LA MALBAIE**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une meilleure concertation entre les municipalités, faciliter l'arrimage des activités disponibles dans tous les secteurs de la Ville.</li> <li>Informer les familles de La Malbaie sur les activités à venir, sur les nouvelles importantes et sur les services offerts par la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une table de concertation.</li> <li>Publier un journal municipal « famille » pour chaque saison.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Ville</li> <li>Les municipalités de la MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entre 5000\$ et 6000\$</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accessibilité des édifices municipaux aux familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installer des rampes d'accès aux édifices municipaux afin de les rendre accessibles aux aînés, aux personnes handicapées et aux poussettes.</li> </ul>			X	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Ville</li> <li>Gouvernement (subventions possibles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès aux installations de base pour les familles qui ont des enfants en bas âges.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir des stationnements pour les jeunes familles (avec poussettes) et installer des tables à langer et des salles d'allaitement dans les édifices appartenant à la Ville.</li> <li>Rencontrer les propriétaires d'édifices publics du territoire (exemple: Centre commercial) afin de les sensibiliser à l'importance d'installer des facilités pour les familles (tables à langer, salles d'allaitement, stationnements réservés aux jeunes familles avec poussettes).</li> </ul>		X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Ville</li> <li>Le comité famille de La Malbaie</li> <li>L'organisme <i>Aidons-lait</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2000\$ (à revoir)</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE LA MALBAIE**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
• Faciliter l'accessibilité à une banque de noms des jeunes de La Malbaie intéressés à faire du gardiennage.	• Créer une banque de noms des jeunes intéressés à faire du gardiennage et la distribuer à un ou des organisme(s) communautaire(s).	X	X	X	• La Ville • Organismes communautaires	• Aucun
	• Informer les familles de La Malbaie de l'existence de cette liste et les référer aux organismes concernés.	X	X	X		
• Soutenir et promouvoir les actions de l'initiative « Amis des bébés » de l'hôpital de La Malbaie.	• Maintenir la contribution financièrement de la Ville à l'initiative « Amis des bébés ».	X	X	X	• La Ville	• À déterminer

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE LA MALBAIE**

**SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU SECTEUR FAMILLE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du maintien des services de garde en milieu scolaire et privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des rencontres entre le comité famille de La Malbaie et les services de garde scolaire et privé.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Commission scolaire de Charlevoix</li> <li>• Les CPE</li> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter les responsables des garderies scolaires à prolonger les heures des services de garde (exemple: pendant la semaine de relâche).</li> <li>• Favoriser des alternatives en dehors des heures régulières des calendriers scolaires en ce qui concerne les services de garde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des rencontres entre le comité famille de La Malbaie, les organismes et les entreprises ciblés.</li> </ul>			X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Commission scolaire de Charlevoix</li> <li>• Les CPE</li> <li>• Les entreprises</li> <li>• Les intervenants syndicaux</li> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution des partenaires</li> <li>• À déterminer pour la Ville</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolider les services et les infrastructures existants dédiés à la famille (exemple: la Maison de la Famille et la Maison des Jeunes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir un local afin que la Maison de la Famille et la Maison des Jeunes de La Malbaie puissent y tenir leurs activités.</li> </ul>			X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE LA MALBAIE**

**HABITATION**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'offre de logements pour les familles.</li> <li>• Améliorer la qualité et la salubrité des logements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier la possibilité d'offrir plus de terrains pour la construction de logements.</li> <li>• Suggérer aux promoteurs de construire plus de logements pour les familles (4 ½ et 5 ½).</li> <li>• Informer les familles du processus de vérification et d'inspection des logements.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider les familles à faible revenu.</li> <li>• Favoriser le développement de logements sociaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervenir auprès de l'Office de l'Habitation du Québec afin de faire des pressions pour modifier la politique d'accès aux logements sociaux.</li> <li>• Définir selon les données disponibles, les besoins des familles de La Malbaie en matière de logements sociaux afin de répondre adéquatement à la demande.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>X</li> <li>X</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• Le CLSC</li> <li>• Centre local d'emploi</li> <li>• Différents organismes communautaires</li> <li>• L'Office de l'Habitation du Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Freiner l'exode des familles.</li> <li>• Garder les aînés dans leur milieu le plus longtemps possible.</li> <li>• Rassembler les générations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des endroits où la construction de maisons bigénérationnelles serait possible.</li> <li>• Ajouter au site internet de la Ville, les services existants pour freiner l'exode des familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X</li> <li>X</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE LA MALBAIE**

**LOISIRS, SPORTS ET CULTURE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre les loisirs accessibles à toutes les familles.</li> <li>• Augmenter la participation des jeunes à l'ensemble des services des Loisirs de la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réajuster la tarification sur les activités en fonction du revenu familial (taux régressif versus le nombre d'enfants).</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variable (dépendant du nombre d'inscriptions)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier plus d'heures d'ouverture à la piscine du Complexe sportif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser les heures d'ouverture de la piscine en fonction des réalités familiales.</li> </ul>		X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir des activités pour les jeunes de 12 à 15 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la contribution financière et matérielle de la Ville au Camp de Vacances.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variable</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des activités à caractère culturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la contribution financière de la Ville au Musée de Charlevoix.</li> <li>• Construire une nouvelle bibliothèque municipale.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variable</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE LA MALBAIE**

**LOISIRS, SPORTS ET CULTURE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre le terrain de jeux de la Ville plus attrayant pour les jeunes.</li> <li>• Accroître la participation des jeunes au terrain de jeux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer et opérer des jeux d'eau.</li> <li>• Rendre les parcs conformes aux besoins des familles.</li> <li>• Faire la promotion des nouvelles infrastructures.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 000\$</li> <li>• 60 000\$</li> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter le processus d'inscriptions des jeunes aux activités de la Ville.</li> <li>• Offrir une meilleure qualité de service.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier le système actuel d'inscriptions aux activités de la Ville (exemples: réduire le temps d'attente lors des inscriptions, etc).</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre les infrastructures sportives de la Ville plus accessibles aux familles des autres municipalités du territoire de la MRC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négocier des ententes entre la Ville de La Malbaie et les autres municipalités afin de leur donner un meilleur accès aux infrastructures et aux activités offertes à La Malbaie dans la mesure où les autres municipalités déterminent les mêmes orientations.</li> </ul>			X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• Les municipalités de la MRC</li> <li>• La MRC</li> <li>• Québec en forme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des bonnes habitudes de vie (en famille).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître le comité vélo aux familles.</li> <li>• Organiser une journée sans voitures dans les rues de La Malbaie (exemple: rue Saint-Étienne, rue Richelieu, etc.)</li> </ul>			X  X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• Le comité vélo</li> <li>• Québec en forme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE LA MALBAIE**

**SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la sécurité sur les trottoirs et les pistes cyclables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déneiger adéquatement les trottoirs en tout temps pour les familles.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyer les trottoirs et les pistes cyclables de façon à ce qu'ils soient toujours sécuritaires.</li> </ul>	X	X	X		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la sécurité des élèves à la sortie des écoles (incluant l'école secondaire du Plateau et le coin de la rue de l'Église et John-Nairne).</li> <li>• Mieux identifier les traverses d'écoliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la surveillance lors du déplacement des écoliers.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• La Commission scolaire de Charlevoix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajouter des lumières et des affiches avertissant les automobilistes qu'ils sont dans une zone scolaire.</li> </ul>	X	X	X		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la sécurité des rues en soirée (quartiers résidentiels).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'initiative <i>Bon voisin, bon œil</i>.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• Les comités de quartier</li> <li>• La Sûreté du Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire en sorte que l'éclairage des rues soit adéquat pour l'ensemble du territoire.</li> </ul>	X	X	X		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les familles à leur propre sécurité et à celle de leurs voisins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un thème particulier sur la sécurité à chaque année.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• La Sûreté du Québec</li> <li>• Le service des incendies de La Malbaie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontrer les jeunes de la Ville lors d'activités familiales organisées à La Malbaie.</li> </ul>	X	X	X		

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE LA MALBAIE**

**TRANSPORT**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accessibilité des familles au service de transport collectif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir financièrement le transport collectif en place.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'accessibilité aux loisirs pour les familles de La Malbaie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier la possibilité d'offrir, par notre système de transport collectif, un trajet menant par exemple au centre de ski du Mont Grand-Fonds ou à d'autres infrastructures familiales.</li> </ul>		X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• Les autres municipalités de la MRC (après discussions)</li> <li>• Le CLD</li> <li>• Autres partenaires à déterminer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE LA MALBAIE**

**ENVIRONNEMENT**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la propreté des lieux utilisés par les familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des corvées de nettoyage dans les aires de jeux et autour des cours d'eau.</li> </ul>		X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> <li>• Les jeunes de La Malbaie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les familles à l'importance des lieux d'interprétation de la Ville.</li> <li>• Conserver les lieux d'interprétation de la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un répertoire des lieux d'interprétation de la Ville et voir à l'entretien de ceux-ci (exemple: Sources joyeuses, etc.)</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
VILLE DE LA MALBAIE**

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir aux familles un endroit agréable et sécuritaire destiné à la marche et au vélo.</li> <li>• Allonger les pistes cyclables actuelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au comité régional d'implantation du projet régional d'une piste cyclable reliant La Malbaie à Clermont.</li> <li>• Supporter le projet reliant la piste cyclable entre La Malbaie et Clermont.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville (de La Malbaie)</li> <li>• La Ville de Clermont</li> <li>• Revitalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter les familles à la marche.</li> <li>• Rendre les routes plus sécuritaires pour les piétons.</li> <li>• Ajouter des commodités pour les familles qui pratiquent la marche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des trottoirs et des bancs publics aux endroits fréquentés par les familles (boulevard Kane, Côte Bellevue, secteur Rivière-Malbaie, etc).</li> </ul>			X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

# PLAN D'ACTION

NOTRE-DAME-DES-MONTS

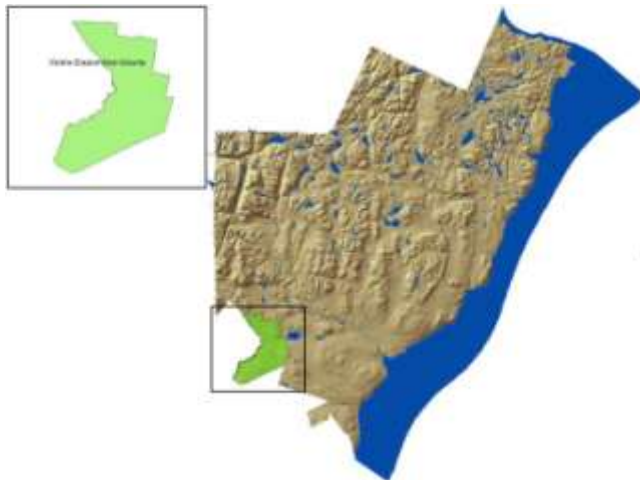
A series of horizontal lines of varying lengths and colors (light blue and white) extending from the left side of the page towards the right, positioned below the subtitle.

## NOTRE-DAME-DES-MONTS

764 habitants

Année de constitution: 1935

Gentilité : montois, montoise



***La municipalité de Notre-Dame-des-Monts est située sur la route des montagnes, elle est d'ailleurs entourée des plus hauts sommets du bouclier laurentien. Malgré ses attraits visuels, la municipalité, comme plusieurs autres de la région, doit composer avec une décroissance de sa population. Afin d'y remédier, les conseillers municipaux ont donné leur appui à l'élaboration d'une politique familiale en plus d'essayer de maintenir les services déjà en place.***

***Si nous faisons un bref tour d'horizon, la municipalité de Notre-Dame-des-Monts offrait déjà quelques services aux familles avant d'élaborer la présente politique :***

- *Centre d'interprétation du patrimoine ;*
- *Bibliothèque municipale ;*
- *Développement domiciliaire dans la rue du Jardin ;*
- *Friperie Le Jouvêt ;*
- *Maison de la Famille ;*
- *Maison des jeunes ;*
- *Parc (La Marmaille) ;*
- *Patinoire extérieure ;*
- *Piste cyclable ;*
- *Terrains de balle-molle, tennis ;*
- *Service de garde à l'école Fernand-Saindon ;*
- *Soutien financier de la municipalité à des cours de hockey mineur et de natation.*

## NOTRE-DAME-DES-MONTS

### **CHAMPS D'INTERVENTION SÉLECTIONNÉS**

- *Administration municipale*
- *Soutien aux organismes communautaires du secteur famille*
- *Loisirs, sports et culture*
- *Sécurité des biens et des personnes*
- *Urbanisme et mise en valeur du territoire*

### **CONSTATS**

- *Il y a un problème de diffusion de l'information concernant les familles.*
- *Les services de la bibliothèque municipale et de la Maison des jeunes sont à revoir. Une vérification devrait être faite auprès des personnes responsables afin de vérifier si ces services sont toujours adéquats.*
- *L'école Fernand-Saindon et son service de garde en milieu scolaire sont dans une situation précaire.*
- *Il n'y a pas d'activités qui rassemblent toutes les générations au sein de la municipalité.*

- *Il manque d'activités et d'équipements pour les jeunes.*
- *Il y a un problème d'accès aux infrastructures des autres municipalités pour les jeunes de Notre-Dame-des-Monts.*
- *Un problème d'excès de vitesse se fait sentir, ce qui compromet la sécurité des piétons et des cyclistes (quartiers résidentiels).*
- *La municipalité a été aux prises avec un problème de vandalisme de la piste cyclable dans les années précédentes.*
- *Les parcours cyclables et les sentiers pédestres sont insuffisants.*

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre l'information municipale plus complète et accessible aux familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acheter un babillard et l'installer à l'extérieur du bureau municipal.</li> <li>• Afficher toutes les informations qui pourraient concerner la famille sur ce babillard.</li> <li>• Rédiger une section « famille » dans le journal municipal.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 150\$ (achat du babillard)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Provoquer des occasions où les familles pourraient discuter entre elles sur les sujets les concernant.</li> <li>• Resserrer les liens entre les familles de la municipalité.</li> <li>• Faciliter l'intégration des nouvelles familles de Notre-Dame-des-Monts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des « déjeuners-causeries ».</li> </ul>		X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Les organismes « famille » de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir la bibliothèque municipale ouverte.</li> <li>• Vérifier si le contenu de la bibliothèque municipale correspond aux intérêts des familles (quantité et qualité des livres susceptibles d'intéresser les jeunes et les familles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer de soutenir financièrement la bibliothèque municipale.</li> <li>• Rencontrer les responsables de la bibliothèque municipale afin de savoir s'il y aurait des améliorations à apporter dans le contenu et dans la quantité des livres destinés aux familles.</li> <li>• Apporter des recommandations au conseil municipal suite aux rencontres prévues avec les responsables de la bibliothèque.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Le comité famille de Notre-Dame-des-Monts</li> <li>• La municipalité</li> <li>• Les responsables de la bibliothèque municipale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> <li>• Variable (selon les modifications à apporter au contenu de la bibliothèque municipale)</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

<b>OBJECTIFS SPÉCIFIQUES</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>ÉCHÉANCIER</b>			<b>PARTENAIRES POTENTIELS</b>	<b>PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES</b>
		<b>AN 1</b>	<b>AN 2</b>	<b>AN 3</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les besoins et les attentes des jeunes qui fréquentent la Maison des Jeunes de la municipalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger et distribuer des questionnaires à la Maison des Jeunes.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• La coordonnatrice de la Maison des Jeunes de Notre-Dame-des-Monts</li> <li>• Le RQF de la municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 à 30\$ (photocopies des questionnaires)</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

**SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU SECTEUR FAMILLE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser l'information aux familles de la municipalité sur les services offerts par la Maison de la Famille à Notre-Dame-des-Monts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser le babillard et le journal municipal (la section « famille ») pour diffuser toute l'information en lien avec la Maison de la Famille.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Maison de la Famille</li> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuit</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garder l'école primaire Fernand-Saindon et son service de garde en milieu scolaire ouverts.</li> <li>• Faciliter la conciliation travail/famille des parents de Notre-Dame-des-Monts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à diverses activités ou actions permettant de maintenir en vie le service de garde de l'école Fernand-Saindon (faire du bénévolat, participer à l'organisation de levée de fonds, etc).</li> </ul>		X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité famille de Notre-Dame-des-Monts</li> <li>• La coordonnatrice du service de garde de l'école</li> <li>• La municipalité</li> <li>• Partenaires de la municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Resserrer les liens entre les générations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des rencontres et des activités entre les jeunes de Notre-Dame-des-Monts et les locataires de la résidence pour personnes âgées <i>La Noyée</i>.</li> </ul>		X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• La Maison des Jeunes de Notre-Dame-des-Monts</li> <li>• Les responsables de la résidence <i>La Noyée</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

**LOISIRS, SPORTS ET CULTURE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier plus d'espaces et d'équipements pour les jeunes d'âge primaire de la municipalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménager un terrain de jeux pour les enfants d'âge primaire près de la Maison des Jeunes.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>La municipalité</li> <li>La Maison des Jeunes de Notre-Dame-des-Monts</li> <li>Autres partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3500\$/année</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir l'offre de loisirs offerts aux familles de la municipalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire la réfection des terrains de balle-molle, de tennis et de pétanque. Refaire les bandes de la patinoire et acheter de nouveaux équipements.</li> <li>Étudier la possibilité d'aménager des terrains de football et de soccer.</li> <li>Organiser des spectacles de marionnettes.</li> <li>Restaurer le terrain de jeux <i>La Marmaille</i>.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité famille de Notre-Dame-des-Monts</li> <li>Le comité des Loisirs</li> <li>La municipalité</li> <li>La MRC (pacte rural)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'accès aux infrastructures sportives des municipalités voisines pour les jeunes de Notre-Dame-des-Monts (exemples: au Complexe sportif de La Malbaie et à l'aréna de Clermont).</li> <li>Diminuer les coûts d'inscriptions des activités des municipalités voisines pour les jeunes de Notre-Dame-des-Monts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entamer des pourparlers avec les conseils municipaux de La Malbaie et de Clermont afin d'en arriver à une entente facilitant l'accès à leurs infrastructures aux jeunes de Notre-Dame-des-Monts.</li> <li>Étudier la possibilité d'augmenter la contribution financière de la municipalité pour chaque inscription d'un jeune aux loisirs et aux sports des autres municipalités.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>La municipalité</li> <li>La Ville de Clermont</li> <li>La Ville de La Malbaie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À déterminer</li> <li>Variable (selon le nombre d'enfants de la municipalité inscrits aux activités des municipalités voisines)</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

**SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser les zones scolaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des tracés pour les écoliers dans les rues plus à risque de la municipalité.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 150\$</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la surveillance policière des quartiers résidentiels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier la possibilité d'augmenter la fréquence des tournées de la Sûreté du Québec pour la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'agent de la Sûreté du Québec assigné à la municipalité</li> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'éclairage des rues dans certains secteurs de la municipalité.</li> <li>• Sécuriser les déplacements des jeunes dans les rues de la municipalité en soirée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer des lampadaires dans le secteur de la rue de l'Horizon et de la rue La Forêt (possibilité d'en ajouter d'autres dans des secteurs plus critiques).</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 600\$ (deux lampadaires prévus)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la vitesse des automobilistes dans les quartiers résidentiels.</li> <li>• Protéger les jeunes à pied ou à vélo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer des dos d'âne supplémentaires dans les rues La Forêt, Notre-Dame et Principale.</li> </ul>	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 900\$ (pour trois dos d'âne)</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les citoyens à l'importance de la Promenade à Joseph pour les familles (endroit sécuritaire pour les jeunes et les bébés en poussettes).</li> <li>• Sensibiliser les citoyens et les familles aux effets négatifs du vandalisme sur la Promenade à Joseph.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribuer des dépliants aux citoyens expliquant l'utilité de la Promenade ainsi que l'impact du vandalisme dont elle a été victime au cours des dernières années.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Le comité famille de Notre-Dame-des-Monts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 à 30\$/ année (pour les photocopies des dépliants).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir un parcours cyclable ou de marche plus long et sécuritaire pour les familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolonger la Promenade à Joseph.</li> <li>• Implanter un sentier pédestre parcourant la municipalité.</li> </ul>			X  X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier plus de commodités pour les familles aux abords des terrains sportifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribuer des questionnaires aux familles leur demandant des suggestions par rapport aux améliorations qui pourraient être apportées pour elles (exemple: installer des tables de pique-nique aux terrains de balle-molle et de pétanque, etc).</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Le comité famille de Notre-Dame-des-Monts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 à 30\$ pour les photocopies</li> <li>• (100\$ pour les tables de pique-nique)</li> </ul>

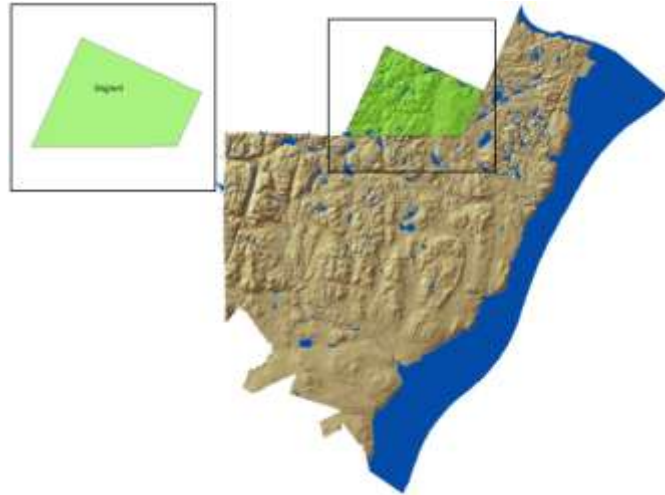
# PLAN D'ACTION

SAGARD - LAC DESCHÊNES

A series of horizontal lines of varying lengths and colors (light blue and white) extending from the left side of the page towards the right, positioned below the subtitle.

## SAGARD - LAC DESCHÊNES

143 habitants



***Sagard-Lac Deschênes est un territoire non organisé de la MRC de Charlevoix-Est, situé aux limites de la MRC et du Bas-Saguenay. La superficie du territoire est de 208 km<sup>2</sup> et Statistique Canada y dénombrait 143 résidants en 2006. Sur ce nombre, Sagard compte 35 enfants et adolescents de 0 à 19 ans. Malgré cela, les jeunes de l'endroit fréquentent l'école primaire de Petit-Saguenay et contrairement aux autres municipalités, ils n'ont donc pas accès aux mêmes infrastructures scolaires que celles du territoire de la MRC. Du point de vue des services et des activités, des lacunes se font surtout sentir au niveau des activités offertes pour les enfants de 6 ans à 12 ans selon le comité famille de Sagard. Cependant, les familles de l'endroit ont ciblé d'autres problèmes qui concernent toute la famille. Entre temps, celles-ci peuvent tout de même bénéficier des installations suivantes :***

- Centre des Loisirs ;
- Patinoire extérieure ;
- Terrain jeux avec moniteurs en été.

## SAGARD-LAC-DESCHÊNES

### **CHAMPS D'INTERVENTION SÉLECTIONNÉS**

- *Administration municipale*
- *Loisirs, sports et culture*
- *Environnement*
- *Urbanisme et mise en valeur du territoire*

### **CONSTATS**

- *L'offre de services de garde est insuffisante sur le territoire.*
- *Le bâtiment accessible aux jeunes manque de services pour être opérationnel.*
- *Il manque d'infrastructures sportives pour les jeunes de 6 à 12 ans.*
- *Il faudrait ajouter des terrains sportifs.*
- *Les jeunes n'ont pas accès sur le territoire, à un lieu leur permettant de lire ou de jouer à des jeux intérieurs.*
- *La plage du Lac Deschênes devrait être revitalisée.*
- *Les jeunes cyclistes ne sont pas en sécurité sur la route 170.*

**PLAN D'ACTION  
SAGARD-LAC-DESCHÊNES**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
• Soutenir les activités du comité famille et du comité des Loisirs.	• Continuer à prévoir un montant annuel à l'intérieur des prévisions budgétaires du TNO.	X	X	X	• La MRC	• 6 000\$
• Soutenir le comité famille dans ses démarches pour obtenir un service de garde subventionné en milieu familial.	• Adopter une résolution d'appui du Conseil des maires suite à une éventuelle demande.	X	X	X	• La MRC • Le comité famille	• Aucun frais
• Faciliter l'accessibilité à une banque de noms de parents responsables lors d'activités familiales.	• Créer une banque de noms de parents responsables et la mettre à la disposition du comité famille.	X	X	X	• Le comité famille	• Aucun frais

## PLAN D'ACTION SAGARD-LAC-DESCHÊNES

### LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre fonctionnel et sécuritaire le bâtiment existant destiné aux jeunes à proximité du centre des Loisirs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter l'isolation et la finition intérieure du bâtiment.</li> <li>• Installer les services courants (eau, électricité, téléphone).</li> </ul>	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 000\$</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convertir, en été, la patinoire extérieure existante afin d'y permettre la pratique de différents sports (basketball, tennis, badminton, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Asphalter la patinoire extérieure.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la quantité d'infrastructures destinées aux enfants d'âge primaire (en complément aux modules de jeux déjà en place pour les jeunes d'âge préscolaire).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer des balançoires pour les enfants d'âge primaire.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter les jeunes à la lecture et à la pratique d'activités (jeux de société, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à la disposition des jeunes qui fréquentent le bâtiment familial, des livres et des jeux usagés cueillis parmi les familles de Sagard.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>

## PLAN D'ACTION SAGARD-LAC-DESCHÊNES

### ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
• Sensibiliser les familles à l'importance du recyclage, de la récupération et du compostage.	• Organiser des activités consacrées au recyclage, à la récupération et au compostage (exemple: faire de la promotion dans les médias locaux, organiser des rencontres avec les familles, etc.)		X	X	• La MRC	• Variable

### URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
• Rendre la plage du Lac Deschênes plus conviviale pour les familles.	• Installer des tables de pique-nique, poubelles, etc.			X	• La MRC	• À déterminer
• Favoriser la pratique sécuritaire du vélo sur la route 170.	• Procéder au marquage et à l'installation de panneaux sur la route 170 avisant les automobilistes de la présence de cyclistes.			X	• La MRC • Le ministère des Transports	• À déterminer

# PLAN D'ACTION

SAINT-AIMÉ-DES-LACS

A series of horizontal lines of varying lengths and colors (light blue and white) extending from the left edge of the page towards the right, positioned below the subtitle.

## SAINT-AIMÉ-DES-LACS

1 076 habitants

Année de constitution : 1950

Gentilité : Aimélacois, aimélacoise



***Porte d'entrée du Parc National des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, les citoyens de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs peuvent bénéficier d'une foule d'activités de plein air. À cela s'ajoutent d'autres activités et infrastructures auxquelles les familles aimélacoises ont accès depuis plusieurs années. Par la politique familiale, le comité famille de l'endroit a plutôt cherché à consolider ses acquis en plus d'appuyer des projets qui étaient déjà sur la table. Avant de faire son travail, le comité de l'endroit a cependant commencé par recenser les services disponibles à Saint-Aimé-des-Lacs :***

- *Anneau de glace sur le Lac Nairn ;*
- *Cour de l'école Beau-Soleil aménagée au coût de 45 000\$ en 2006-2007 (modules de jeux pour les jeunes) ;*
- *Louveteaux (au local de la salle municipale) ;*
- *Maison de la Famille ;*
- *Maison des jeunes ;*
- *Parc National des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie ;*
- *Patinoire extérieure ;*
- *Plage municipale du Lac Nairn.*

## SAINT-AIMÉ-DES-LACS

### **CHAMPS D'INTERVENTION SÉLECTIONNÉS**

- *Administration municipale*
- *Soutien aux organismes communautaires du secteur famille*
- *Habitation*
- *Loisirs, sports et culture*
- *Sécurité des biens et des personnes*
- *Environnement*
- *Urbanisme et mise en valeur du territoire*

### **CONSTATS**

- *Les jeunes de Saint-Aimé-des-Lacs ne sont pas assez impliqués dans les comités de la municipalité.*
- *Il faut continuer de soutenir les organismes communautaires famille puisqu'ils apportent un soutien bénéfique aux familles de Saint-Aimé-des-Lacs.*
- *Il n'y a pas assez de terrains disponibles pour la construction de nouvelles maisons.*

- *Les activités sportives et culturelles de Saint-Aimé-des-Lacs fonctionnent bien et il faut les maintenir en place.*
- *Il y a un problème au niveau de la sécurité des cyclistes et des piétons.*
- *La protection de l'environnement est un aspect important à Saint-Aimé-des-Lacs puisqu'il y a plusieurs cours d'eau au sein de la municipalité. La sensibilisation des jeunes est importante et elle doit commencer dès le niveau primaire.*
- *Il manque d'endroits de détente pour les familles (à l'extérieur).*

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les familles adéquatement sur les services ou les activités offerts pour elles à Saint-Aimé-des-Lacs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la publication du bulletin d'information de la municipalité et y ajouter une section famille.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 500\$ / 3 ans</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire participer les jeunes à la politique municipale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer des jeunes dans le comité Base de plein air.</li> <li>• Former un Conseil des jeunes.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Maison des jeunes</li> <li>• Les jeunes, les adolescents</li> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS**

**SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU SECTEUR FAMILLE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolider les partenariats entre les organismes communautaires « famille » et la municipalité.</li> <li>• Permettre aux familles de Charlevoix-Est d'être en contact avec ces organismes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner directement des subventions à des organismes communautaires « famille ».</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison de la Famille</li> <li>• Les organismes communautaires du secteur famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêter des locaux à ces organismes afin qu'ils puissent y tenir leurs activités.</li> </ul>	X	X	X		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être davantage à l'écoute des organismes communautaires famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attitrer des conseillers responsables des organismes communautaires famille.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conseillers municipaux</li> <li>• Les organismes communautaires du secteur famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>

**HABITATION**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la venue de nouvelles familles.</li> <li>• Accroître le nombre de terrains disponibles au sein de la municipalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un développement domiciliaire.</li> </ul>	À déterminer			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS**

**LOISIRS, SPORTS ET CULTURE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'activité sociale et sportive des familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir la participation financière de la municipalité au comité des Loisirs en ce qui concerne l'organisation du Carnaval, du tournoi de hockey et de l'entretien de la patinoire.</li> <li>• Création d'une base de plein air au Lac Nairn.</li> <li>• Implanter un réseau cyclable. <i>(échancier à déterminer)</i></li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité des Loisirs</li> <li>• Ministère des Transports</li> <li>• La Municipalité</li> <li>• MRC (pacte rural)</li> <li>• OBNL</li> <li>• SÉPAQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 21 500\$ / 7 ans (pour la patinoire et le Carnaval).</li> <li>• 200 000\$ /5 ans (pour la base de plein air du Lac Nairn).</li> <li>• À déterminer pour le réseau cyclable.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer d'offrir un milieu de vie agréable et divertissant pour les jeunes de l'école primaire Beau-Soleil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire la promotion auprès des jeunes et des familles des infrastructures mises en place l'année dernière dans la cour de l'école (modules de jeux).</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Club de l'Âge d'Or</li> <li>• Commission scolaire de Charlevoix</li> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La cour d'école a été emménagée au coût de 45 000\$ en 2006.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la survie de la Maison des jeunes et des Louveteaux.</li> <li>• Maintenir en place des lieux de rassemblement pour les jeunes et pour les adolescents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêter des locaux à la Maison des jeunes et aux Louveteaux de Saint-Aimé-des-Lacs.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5000\$ pour la Maison des Jeunes.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter les jeunes à la lecture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir la bibliothèque municipale ouverte.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénévoles</li> <li>• La municipalité</li> <li>• Subventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun budget.</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS**

**SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ralentir la circulation.</li> <li>• Protéger les cyclistes et les piétons.</li> <li>• Sensibiliser les automobilistes au danger de la vitesse au volant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installer des dos d'âne et des balises.</li> <li>• Rédiger un bulletin d'information.</li> </ul>	À déterminer			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transport Québec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**ENVIRONNEMENT**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les jeunes et les familles à l'environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribuer des arbres et des trousseaux pédagogiques aux élèves de l'école primaire.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entreprises privées</li> <li>• La Commission scolaire de Charlevoix</li> <li>• La municipalité</li> <li>• La MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 550\$ / 2ans</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux informer les familles sur l'importance de l'environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger un bulletin d'information sur l'environnement.</li> <li>• Offrir des séances d'information concernant l'environnement.</li> </ul>	À déterminer			<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Association de plein air du Lac Nairn</li> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS**

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
• Embellir la municipalité.	• Construire une halte multi-fonctionnelle.	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entreprises privées</li> <li>• La municipalité</li> <li>• La MRC (pacte rural)</li> </ul>	• 28 000\$ / 3 ans
• Offrir un environnement de qualité aux familles.	• Prévoir des espaces verts dans le plan d'urbanisme de la municipalité.	À déterminer			• La municipalité	• À déterminer

# PLAN D'ACTION

SAINT-IRÉNÉE

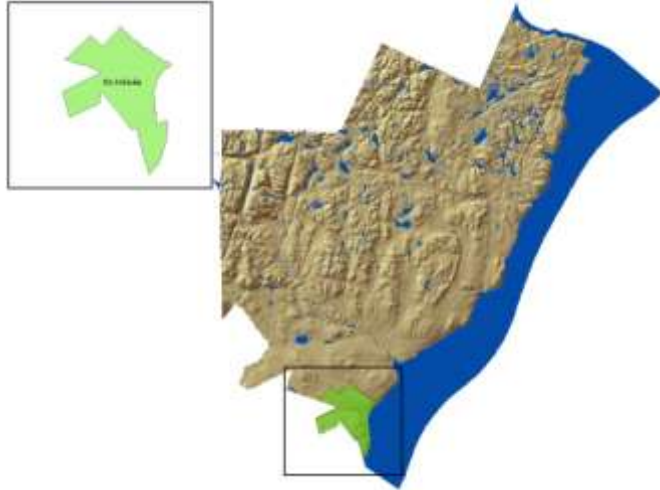
A series of horizontal lines of varying lengths and colors (light blue and white) extending from the left side of the page towards the right, positioned below the subtitle.

## SAINT-IRÉNÉE

727 habitants

Année de constitution : 1855

Gentilité : Saint-Irénéen, Saint-Irénéenne



***Longeant la route 362, la municipalité de Saint-Irénée est reconnue pour ses paysages extraordinaires. Les résidents ont d'ailleurs la chance d'avoir l'une des plus belles plages de la région, qui devient du même coup un lieu de rassemblement familial pour plusieurs d'entre eux. Malgré la beauté du coin, la municipalité voit sa population diminuer à chaque année. C'est principalement pour cette raison que le conseil municipal de Saint-Irénée a décidé de se joindre à la politique familiale de la MRC. Leur but est donc de bonifier l'offre de services aux familles qui pouvaient déjà tout de même compter sur les services suivants depuis plusieurs années :***

- *Bibliothèque municipale ;*
- *Développement domiciliaire (rue de la Rivière) ;*
- *Domaine Forget ;*
- *Maison des jeunes ;*
- *Patinoire extérieure ;*
- *Plage ;*
- *Soutien financier à des organismes à but non lucratif, prêts pour l'utilisation des infrastructures municipales ;*
- *Terrain de jeux.*

# SAINT-IRÉNÉE

## **CHAMPS D'INTERVENTION SÉLECTIONNÉS**

- *Administration municipale*
- *Soutien aux organismes communautaires du secteur famille*
- *Loisirs, sports et culture*

## **CONSTATS**

- *Il y a un manque de moyens de communication pour diffuser l'information relative aux familles.*
- *La Maison des jeunes demeure un lieu de rassemblement important pour les jeunes de Saint-Irénée.*
- *La municipalité doit maintenir les activités et les infrastructures sportives en place et compenser financièrement les jeunes de Saint-Irénée qui fréquentent les installations des autres municipalités (si celles-ci ne sont pas disponibles à Saint-Irénée).*

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les familles de la municipalité des activités familiales se tenant sur le territoire de Saint-Irénée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une section famille dans le bulletin d'information de la municipalité.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>

**SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU SECTEUR FAMILLE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer au maintien de la Maison des Jeunes de Saint-Irénée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'activité bénéfice « Vins et fromages » au profit de la Maison des Jeunes.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• La Maison des Jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100\$ (coût de la salle)</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE**

**LES LOISIRS, LES SPORTS ET LA CULTURE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre la tenue annuelle du tournoi de balle-molle familiale de Saint-Irénée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre disponible le terrain de balle-molle municipal lors du tournoi.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuit</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir l'opportunité aux familles de la municipalité de maintenir ou d'améliorer leur condition physique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager et opérer une salle de conditionnement physique.</li> <li>• Offrir des gratuités aux enfants.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• La MRC (pacte rural)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 000\$</li> <li>• 15 000\$</li> </ul>
		X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuit</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux familles de la municipalité de profiter, à moindre coût et à l'extérieur de la municipalité, d'installations n'existant pas sur le territoire de la municipalité (aréna de Clermont, piscine du Complexe sportif de La Malbaie, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer financièrement aux coûts d'inscriptions des enfants des familles de la municipalité aux activités et aux loisirs se tenant dans des installations inexistantes sur le territoire de la municipalité, mais présentes dans d'autres municipalités de la MRC.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variable (selon le nombre d'inscriptions)</li> </ul>

# PLAN D'ACTION

SAINT-SIMÉON

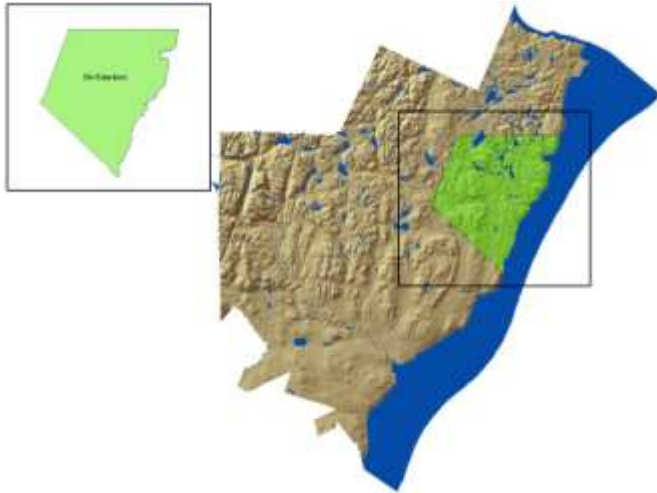
A series of horizontal lines of varying lengths and colors (light blue and white) extending from the left side of the page towards the right, positioned below the subtitle.

## SAINT-SIMÉON

1174 habitants

Année de constitution : 1869

Gentilité : Saint-Siméonien, Saint-Siméonienne



***Saint-Siméon est l'une des plus vieilles municipalités de la région de Charlevoix-Est, bordée par le fleuve et les montagnes, son milieu naturel a alors permis de développer des services et des activités extérieures de qualité. La municipalité s'est également dotée d'infrastructures intéressantes afin de répondre aux besoins de ses familles. En plus d'un centre de conditionnement physique qui verra bientôt le jour, les familles de Saint-Siméon peuvent compter sur les services suivants :***

- *Activités Au Cœur des arts;*
- *Bibliothèque municipale ;*
- *Camp de jour;*
- *ChantEauFête ;*
- *Centre de plein air Les Palissades ;*
- *Maison de la Famille ;*
- *Maison des jeunes ;*
- *Parc (avec piste pour vélos, patins à roues alignées, etc);*
- *Patinoire extérieure ;*
- *Plage ;*
- *Piste de ski de fond ;*
- *Soutien financier offert par la municipalité aux jeunes de 15 ans et moins qui veulent s'inscrire à des activités sportives ou culturelles ;*
- *Terrains de balle-molle, tennis.*

## SAINT-SIMÉON

### **CHAMPS D'INTERVENTION SÉLECTIONNÉS**

- *Administration municipale*
- *Soutien aux organismes communautaires du secteur famille*
- *Habitation*
- *Loisirs, sports et culture*
- *Sécurité des biens et des personnes*
- *Transport*
- *Urbanisme et mise en valeur du territoire*

### **CONSTATS**

- *Les familles ne connaissent pas assez les services qui leur sont offerts, il y a un problème au niveau de la diffusion de l'information.*
- *Les familles ne sont pas assez représentées lors des réunions municipales ainsi que dans les différents comités.*
- *Les services reliés à la famille sont décentralisés.*
- *L'accessibilité aux services famille régionaux est difficile.*

- *Le nombre de familles diminue constamment.*
- *Il y a un problème d'exode des jeunes et de vieillissement de la population.*
- *Rareté des terrains, il n'y a aucun développement résidentiel accessible à la classe moyenne.*
- *La structure du service des loisirs et des sports est déficiente.*
- *Les infrastructures sportives se détériorent et manquent de diversité.*
- *Le local de la bibliothèque est très désuet.*
- *Difficulté d'accès à un stationnement (à la plage).*
- *Vitesse excessive dans les rues du village, présence de motos et de VTT autour du centre des Loisirs.*
- *Difficulté d'accès à certains trottoirs.*
- *La municipalité vit un problème d'étalement commercial dans les zones résidentielles.*
- *Il manque d'espaces verts et de lieux de rassemblement pour les familles.*

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les familles sur les services et les activités offerts pour elles à Saint-Siméon.</li> <li>• Créer des liens entre les familles et la municipalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger un journal trimestriel contenant un volet « famille ».</li> <li>• Créer un site internet contenant un volet « famille ».</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Le comité famille de Saint-Siméon</li> <li>• Le coordonnateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 400\$</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter la représentation des familles au conseil municipal (lors de la prise de décisions qui peuvent les concerner).</li> <li>• Impliquer davantage les jeunes et les familles dans les différents comités de la municipalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer un représentant « famille » sur les futurs comités de la municipalité.</li> <li>• Élire des jeunes ou des représentants « famille » à des postes représentatifs au sein des comités (président, etc.)</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité famille de Saint-Siméon</li> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun frais</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Libérer les parents afin de leur permettre d'assister aux réunions ou aux activités municipales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un service de garde à la disposition des parents lors des réunions ou des activités municipales.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité famille de Saint-Siméon</li> <li>• La municipalité</li> <li>• Gardiens avertis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

**ADMINISTRATION MUNICIPALE (suite)**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître le nombre de familles de la municipalité en offrant un milieu de vie dynamique à celles qui désirent s'y installer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre sur pied un comité d'accueil et de soutien aux nouveaux arrivants et aux nouvelles familles.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Le comité d'accueil de Saint-Siméon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1000\$</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer une politique des nouveaux arrivants:               <ul style="list-style-type: none"> <li>I. Organiser une fête annuelle de réseautage entre les familles de la municipalité;</li> <li>II. Rédiger et remettre des carnets contenant les services disponibles pour les familles;</li> <li>III. <i>Répit Parents</i>;</li> <li>IV. Produire des « cartes bonus » pour les familles (sur les services de loisirs, sports, culture, etc);</li> <li>V. Se doter d'un programme de reconnaissance des nouveaux bébés.</li> </ul> </li> </ul>	X				<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

**SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU SECTEUR FAMILLE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux familles l'accès à des services en diminuant la distance pour y accéder.</li> <li>• Offrir un endroit physique à des organismes « famille » locaux et régionaux afin qu'ils puissent y tenir leurs activités.</li> <li>• Offrir un endroit sain et adéquat aux jeunes de Saint-Siméon.</li> <li>• Centraliser les activités « famille » dans un même lieu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se doter d'un bâtiment capable d'accueillir les organismes communautaires « famille » de Saint-Siméon afin qu'ils puissent y tenir leurs activités.</li> </ul>			X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Les organismes « famille » locaux et régionaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

**HABITATION**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir des logis adéquats à moindre coûts aux familles.</li> <li>• Permettre à des nouvelles familles de s'installer dans la municipalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter les familles afin de connaître leurs besoins en matière d'habitation.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité famille de Saint-Siméon</li> <li>• La Confédération québécoise des coopératives d'habitation</li> <li>• Les familles</li> <li>• La municipalité</li> <li>• SHQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions et contributions locales</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre sur pied un comité consultatif en matière d'habitation.</li> </ul>	X	X	X		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entamer des démarches dans le but d'établir une coopérative d'habitation dans la municipalité (programme accès logis).</li> </ul>	X	X	X		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir les nouvelles familles de la municipalité en leur permettant l'accès au logis dans un quartier correspondant à leurs ressources financières.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir le partenariat privé/public pour la création de la phase 1 d'un développement domiciliaire de 10 terrains.</li> </ul>	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Caisse populaire Desjardins</li> <li>• La municipalité</li> <li>• Promoteurs privés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un fond réservé au développement résidentiel par mesure de soutien.</li> </ul>	X	X	X		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suggérer un Programme d'accès à la propriété pour les familles.</li> </ul>	X	X	X		

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

**LOISIRS, SPORTS ET CULTURE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir nos familles en bonne forme physique.</li> <li>• Donner l'accès aux familles au Centre des Loisirs de Saint-Siméon.</li> <li>• Diminuer le vandalisme de nos jeunes en leur offrant l'accessibilité à des infrastructures adéquates et à une gamme d'activités.</li> </ul>	• Construire le centre de conditionnement physique.	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• L'école primaire Marie-Victorin (pour l'utilisation du gymnase seulement)</li> </ul>	• 1 million
	• Aménager un stationnement pour l'accès à la plage aux familles de Saint-Siméon.	X				• Aucun frais
	• Établir un partenariat avec l'école primaire pour l'utilisation du gymnase.	X				• Aucun frais
	• Consolider les activités de la Maison des Jeunes (présence d'un coordonnateur en loisirs).	X				• Aucun frais
	• Aménager un skate parc sur le stationnement public des loisirs (de base).			X		• 15 000\$
	• Aménager un petit parc urbain de secteur à Baie-des-Rochers et à Port-au-Persil.			X		• 4 500\$ / chacun
	• Installer un abreuvoir au parc urbain et donner l'accès à la salle de bain en tout temps lors des activités de loisirs.	X				• 500\$
• Installer une table à langer et des portes adéquates dans les salles de bain du Centre des Loisirs.	X			• 1000\$		
• Offrir un lieu physique adéquat afin de favoriser le goût à la lecture, au savoir et à la culture.	• Étudier la possibilité de construire une bibliothèque.		X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine</li> </ul>	• À déterminer

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

**LOISIRS, SPORTS ET CULTURE (suite)**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir à ce que la municipalité se dote d'un service des loisirs stimulant qui répond aux besoins des jeunes et des familles.</li> <li>• Offrir aux familles des activités encadrées, structurées et diversifiées.</li> <li>• Devenir une communauté en action.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Embaucher un coordonnateur en loisirs, sports et culture (à plein temps).</li> <li>• Créer et soutenir un comité des loisirs, des sports et de la culture.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité famille de Saint-Siméon</li> <li>• Le comité des loisirs, des sports et de la culture</li> <li>• La municipalité</li> </ul>	• 40 000\$

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

**SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrayer les risques d'incendies, améliorer la sécurité des familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir avec le service des incendies, un programme d'avertisseurs de fumée et appliquer les règlements appropriés.</li> <li>• Réaliser des activités de prévention avec les jeunes.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des incendies de Saint-Siméon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la sécurité des familles en ayant des propriétés adéquates et sécuritaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre un service d'aide à la disposition des familles à faible revenu afin qu'elles puissent remplir correctement une demande d'aide financière auprès de la SHQ pour rénover leur maison.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• La MRC</li> <li>• La SHQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider les familles monoparentales sans ressources de gardiennage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un réseau de parents secours.</li> <li>• Offrir la formation de gardiens avertis aux jeunes de la municipalité.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Le CLSC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

**TRANSPORT**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conserver la quiétude et la sécurité dans les quartiers résidentiels.</li> <li>• Réduire la vitesse dans les rues de la municipalité.</li> <li>• Contrôler la présence de motos et de VTT autour du centre des Loisirs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Corriger la signalisation et modifier les stationnements près de l'école primaire.</li> <li>• Maintenir deux dos d'âne en place sur la rue Saint-David.</li> <li>• Interdire l'accès aux motos et aux VTT par l'installation de barrières près du centre des Loisirs.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre l'accès aux trottoirs aux familles (pour les poussettes, chaises roulantes, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaménagement de tous les trottoirs avec des pentes diminutives.</li> <li>• Installer un feu de circulation à la sortie du traversier (sur la route 138).</li> </ul>	X		X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère des Transports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

**PLAN D'ACTION  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			PARTENAIRES POTENTIELS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
		AN 1	AN 2	AN 3		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrer l'étalement commercial dans les quartiers résidentiels.</li> <li>• Diminuer l'achalandage dans les quartiers résidentiels, maintenir la quiétude et la sécurité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'application de la réglementation municipale afin de conserver la sécurité et la quiétude des familles.</li> </ul>	X			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître le nombre d'espaces verts et de lieux de rassemblement pour les familles.</li> <li>• Créer des lieux physiques de socialisation des familles.</li> <li>• Mettre en valeur et conserver les endroits de splendeur (vue sur le fleuve) afin que les familles aient accès à un milieu paisible.</li> <li>• Offrir un milieu sain aux familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager un espace vert dans le noyau central de la municipalité (en face de l'hôtel).</li> <li>• Maintien d'une salle de bain dans le secteur de la rivière Noire (halte).</li> </ul>			X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La municipalité</li> <li>• Le Ministère des Transports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À déterminer</li> </ul>

# Conclusion

La politique familiale de la MRC de Charlevoix-Est est maintenant terminée. Afin d'en assurer le suivi, le Conseil des maires a débloqué un budget de 150 000\$ pour une durée de six ans à même l'enveloppe du Pacte rural de deuxième génération de la MRC. La somme accordée permettra entre autres de maintenir une personne ressource en place, cette dernière devra voir à ce que des gestes concrets soient pris en faveur des familles. Son rôle sera donc de participer à la réalisation du plan d'action de la MRC mais aussi à ceux des municipalités du territoire, en accompagnant ces dernières.

Nous espérons, avec cette politique familiale, avoir répondu aux besoins des familles de Charlevoix-Est. Ce document se veut la toute première politique familiale de la MRC, une mise à jour sera donc faite à la suite de notre premier échéancier. En effet, la politique aura droit à une deuxième version aux alentours de mai 2011. À ce moment, il sera temps de se consulter à nouveau afin d'y apporter les modifications nécessaires. Entre temps, nous espérons que cette première politique s'aura satisfaire les familles. Merci à tous d'avoir participé à ce projet!